L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT | Quotidien National d'Information | www.lechodalgerie.dz

Samedi 20 septembre 2025 - 26 Rabie Al Awwal 1447 - N° 3988 - 14e Année - Algérie : 20 DA / 1 €

En dépit de l'échec des Nations unies à adopter une résolution en faveur de Ghaza

L'Algérie n'abandonnera jamais la cause palestinienne

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a affirmé, jeudi soir à New York, que l'échec du Conseil de sécurité à adopter un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu à Ghaza était «un affront de plus qui entache la conscience de l'humanité», soulignant que l'Algérie, comme l'avait promis le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'abandonnera jamais la cause palestinienne et plaidera sans cesse en faveur de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Al Qods comme capitale.

Lire page 4



Photo : D.R. ©

Huiles et lubrifiants



Petro Baraka décroche le prix du meilleur produit africain à Düsseldorf

Lire page 5

Automobile

Stellantis El Djazair signe un partenariat avec «Idenet» pour équiper les taxis de solutions GPS et de taximètres

Lire page 5

Cour internationale de justice

L'Algérie dénonce le caractère «éhonté» d'une requête déposée par le Mali

Lire page 4

Spécialisée dans l'agritech

La start-up Green ORC remporte le prix du «Green Impact Bootcamp»

Parmi les 14 projets finalistes, plusieurs initiatives ont retenu l'attention du jury

La start-up algérienne Green ORC, spécialisée dans l'agritech, a décroché, jeudi à Alger, le premier prix de la troisième édition du Green Impact Bootcamp, l'événement dédié à la promotion des startups innovantes dans les domaines de la green tech et du développement durable. La lauréate, Nada Boutaoui, ingénieure en intelligence artificielle, a présenté une solution technologique basée sur l'exploitation de données spatiales, de capteurs et de drones, visant à optimiser les cultures tout en préservant la qualité des sols. «Notre innovation permet de générer des plans précis pour l'irrigation, la fertilisation et la rotation des cultures. Elle offre également un tableau de bord interactif permettant aux agriculteurs de suivre ces données en temps réel», a expliqué Mme Boutaoui, précisant que le projet est actuellement en phase pilote dans la région de Biskra. La jeune startup ambitionne de collaborer avec le ministère de l'Agriculture et les opérateurs du secteur, notamment dans le cadre du développement de l'agriculture saharienne.

Lire page 5



Assemblée interparlementaire de l'ASEAN

Boughali affirme que l'Afrique et l'Asie partagent un destin commun

Lire page 4

Rentrée sociale et transport

Les instructions fermes du ministre

Lire page 3

L'Echo Sportif

Ligue des champions africaine



C'est parti pour le MCA et la JSK !

Revoilà la Ligue des champions africaine qui démarre ce week-end dans une course effrénée afin de succéder aux Égyptiens de Pyramids FC, surprenants vainqueurs de la dernière édition.

Lire page 15

Douanes

Saisie d'une quantité importante de drogues et de comprimés psychotropes au cours du 2e trimestre 2025

Les services des Douanes ont procédé, durant le 2e trimestre 2025, à la saisie d'une quantité importante de drogues et de comprimés psychotropes à travers le territoire national, selon un bilan de la Direction générale des Douanes. Dans la dernière édition de la revue *Les Douanes*, la direction a précisé que, dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande et de criminalité transfrontalière, notamment le commerce illicite, «les brigades douanières ont procédé, durant le 2e trimestre 2025, à la saisie de plus de 3352 kg de résine de cannabis, 8 723 307 de comprimés psychotropes et près de 295 kg de cocaïne». Par ailleurs, les services douaniers ont saisi 143 140 paquets et 8831 unités de produits tabagiques, et 10 unités d'armes, a indiqué la même source. En matière de lutte contre la spéculation et la contrebande de produits subventionnés, les services susmentionnés ont saisi, durant la période allant de mars à juin 2025, 69 956 kg et 20 790 litres de produits subventionnés, ainsi que 114 400 litres de carburant. L'activité de terrain enregistrée par les services et brigades douanières opérationnelles s'est également soldée par la saisie de 968 053 unités de pétards et de jeux pyrotechniques.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des missions de protection assignées à cet organisme, en coordination étroite avec les différents corps de sécurité, conclut la même source.



Béjaïa

Un réseau de prostitution mis hors d'état de nuire

Les éléments de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) et la sûreté de la daïra de Tichy, dans la wilaya de Béjaïa, ont procédé à l'arrestation de 12 personnes, dont 5 femmes. Ces individus utilisaient deux habitations comme lieux de débauche et de prostitution. Suite à des informations reçues concernant deux maisons situées dans le quartier Bekaro à Tichy, utilisées pour des activités illicites, une opération minutieusement préparée a été menée en coordination avec les services de sécurité de la daïra de Tichy. Après l'obtention de deux mandats de perquisition délivrés par le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, les policiers en civil ont été déployés autour des habitations suspectes. La surveillance a permis d'observer des femmes qui sollicitaient les passants pour des services sexuels contre rémunération. Lors de la perquisition, les forces de l'ordre ont saisi une somme d'argent estimée à 15 millions de centimes, des boîtes de contraceptifs et des préservatifs. Dans la foulée, un dossier pénal a été constitué contre les suspects.
Les chefs d'accusation retenus contre eux sont : création d'un lieu de débauche, facilitation de la prostitution, incitation publique à la débauche ainsi que proxénétisme et partage des revenus issus de la prostitution. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. Après une comparution immédiate, ils ont fait l'objet d'un mandat de dépôt en détention provisoire. Ils seront bientôt jugés et risquent une lourde peine.

Trafic de drogue

4 individus placés en détention à Djelfa

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, un important coup de filet a été mené par les services de la Gendarmerie nationale à Djelfa. Selon un communiqué du parquet près le pôle pénal spécialisé de Djelfa, l'opération remonte au 2 septembre 2025, lorsque la brigade de recherche et d'investigation de Béchar, a intercepté une camionnette bachée conduit par un individu et un de ses acolytes à ses côtés. À bord du véhicule, les enquêteurs ont découvert une cargaison considérable de drogue dure, pas moins de 50 kg et 650 gr de cocaïne soigneusement dissimulés. Les investigations se sont poursuivies et ont conduit à l'arrestation de deux autres suspects. Présentés devant le procureur de la République, les quatre prévenus ont été poursuivis par voie d'instruction judiciaire pour des faits particulièrement graves : importation, détention, transport, stockage et acquisition de stupéfiants en vue de leur mise en vente illicite, le tout dans le cadre d'une organisation criminelle transnationale. Après leur audition, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention dans l'attente de la suite de la procédure.

Ouargla

Saisie d'une importante quantité de cocaïne



Les agents de la brigade mobile des douanes d'El Oued, relevant de l'Inspection des sections des douanes d'El Oued, dans la juridiction de la Direction régionale des douanes d'Ouargla, ont réussi à saisir une importante quantité de drogue dure (cocaïne), selon un communiqué publié, hier par les services concernés. Le communiqué précise que la tentative de contrebande de 12,5 kg de cocaïne, de 374 545 comprimés psychotropes, ainsi que de 12 balles réelles destinées à une arme de type Kalachnikov, a été déjouée. Les produits étaient transportés à bord d'un véhicule de marque Toyota Hilux.

Sétif

Démantèlement d'un atelier de fabrication d'armes et de munitions

Les éléments de la brigade de sécurité et d'intervention de la gendarmerie d'Aïn Azel (Sétif) ont démantelé un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions situé dans la commune de Beïda Bordj. L'opération a été menée après avoir reçu des informations, selon lesquelles un atelier clandestin a été aménagé au domicile du dénommé A. M., dans la mechta Guetatla (Beïda Bordj) et utilisé pour la fabrication d'armes traditionnelles et de munitions, selon un communiqué publié, lundi par le groupement territorial de ce corps constitué. Les gendarmes, appuyés par leurs collègues de la brigade de cynotechnique, se sont rendus sur les lieux et perquisitionné le domicile du suspect (A. M.) où un fusil de chasse à double canon, et un autre à canon unique, ont été découverts et saisis. Un atelier clandestin contenant des outils y a également été découvert, servant à la fabrication des armes. Le suspect a été arrêté et conduit au siège de la brigade pour complément d'enquête.

Conflit au Soudan

Au moins 43 morts dans une frappe des FSR contre une mosquée à El Fasher

Au moins 43 personnes ont été tuées, vendredi lors d'une frappe des Forces de soutien rapide (FSR) contre une mosquée à El Fasher, au Darfour-Nord, ont rapporté des médias, citant le Réseau des médecins du Soudan. Dans un communiqué, relayé par les médias, ce réseau indépendant a dénoncé «un crime atroce», commis à l'aube, lorsque les FSR ont ciblé une mosquée pendant la prière du Fajr, causant la mort de 43 fidèles et blessant grièvement plusieurs autres. «Cibler des civils désarmés constitue un crime de guerre à part entière et une violation flagrante des valeurs humaines, religieuses et du droit international», a ajouté le réseau, dénonçant «un crime monstrueux qui viole toutes les lois internationales et humanitaires». Depuis la mi-avril 2023, les affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR ont fait plus de 20 000 morts, et provoqué le déplacement d'environ 15 millions de personnes, selon l'ONU et les autorités locales.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Fondateur
Tewfiq Meraou

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 80 82

Administration et Publicité ***Tél-Fax :*** 023 54 80 81

بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400213631013

Diffusion Ouest-Centre-Est

Zigzag Expresse

Impression SIA

«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :

L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Rentrée sociale et transport

Les instructions fermes du ministre

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, jeudi, une rencontre de coordination avec les walis de la République, consacrée à l'examen d'un nombre de volets prioritaires liés à la prise en charge des préoccupations des citoyens en prévision de la prochaine rentrée sociale.

Les travaux de cette réunion de coordination, tenue par visioconférence, à laquelle ont pris part, outre les walis de la République, les walis délégués et les chefs de daïra, a porté sur plusieurs volets prioritaires inscrits dans le cadre des préparatifs relatifs à la prochaine rentrée sociale, et de la prise en charge des préoccupations des citoyens concernant le développement. À ce titre, une série d'instructions directes, liées, notamment à la rentrée scolaire et universitaire ont été données. Le ministre a, à cet égard, insisté sur «la nécessité de garantir les services nécessaires pour la scolarité, tels que le transport et la restauration scolaire, dès le début de l'année scolaire, en accordant une attention particulière aux élèves des zones éloignées, mettant en exergue la nécessité de respecter les conditions de sécurité et d'hygiène dans les structures éducatives et universitaires, et la vérification de la qualification professionnelle des chauffeurs afin d'assurer la sécurité des élèves». Il a également été annoncé la création des commissions locale de suivi, devant entamer le travail dès le premier jour de la rentrée scolaire, chargées de corriger rapidement toute anomalie constatée. Concernant la préparation aux saisons automnale et hivernale, le ministre a souligné la nécessité de renforcer les mesures et actions préventives face aux risques liés aux intempéries, en vue de protéger les citoyens et leurs biens et d'éviter les dommages causés aux infrastructures de base. Il a également chargé les services techniques compétents et les établissements locaux de suivre ce dossier rapidement et en permanence. L'accent a en outre été mis sur la nécessité de prendre les mesures de protection des villes et agglomérations, sur la base d'un programme proactif, reposant sur les enveloppes financières disponibles dans le cadre des différents programmes sectoriels et locaux. Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, les instructions insistent sur «la nécessité d'aller vers la réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau, une démarche complémentaire aux efforts déployés pour accroître les capacités d'approvisionnement réalisées grâce à de grands projets stratégiques, en s'appuyant sur une priorisation précise et l'élaboration d'un plan pratique incluant des travaux d'entretien périodiques, une prise en charge continue des fuites et des pannes, ainsi qu'une distribution équitable au profit des différentes régions, tout en veillant au respect des programmes de distribution en informant les citoyens de toute modification», selon la même source. Concernant le cadre de vie du citoyen, il a été souligné la nécessité de «redoubler les efforts pour améliorer l'aspect des villes et des villages, remédier aux aspects négatifs constatés en matière de nettoiement public et d'aménagement urbain, et réhabiliter les espaces publics en offrant un cadre adapté aux citoyens. Il a également été souligné la nécessité d'adopter des programmes de nettoiement public stables et continus sur l'ensemble du territoire local, et d'éviter les campagnes inefficaces et temporaires, avec la mobilisation de tous les services et institutions locales concernés et l'engagement des responsables locaux à un suivi continu. Dans le domaine de l'action de proximité, l'accent a été mis sur «l'implication des différents cadres locaux dans l'action de proximité, l'écoute des citoyens, l'identification de leurs conditions et les moyens de les améliorer de façon continue, le renforcement de la communication avec les acteurs locaux de manière efficace et inclusive, l'adoption de suggestions et de contributions constructives, l'information continue des citoyens et la réponse aux préoccupations et requêtes objectives, afin d'éviter toute désinformation susceptible de perturber leur quiétude».



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a également donné plusieurs directives visant à renforcer les efforts pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens et à lutter contre toutes les formes de criminalité. A cette occasion, M. Sayoud a annoncé l'adoption d'une approche fondée sur la communication continue avec les walis de la République et l'intensification de la coordination centrale locale afin de prendre en charge efficacement les différentes questions sectorielles. Il a également décidé de tenir une réunion mensuelle de coordination pour suivre la mise en œuvre des instructions et des directives émises.

La rencontre a été marquée par des interventions de plusieurs walis de la République et de cadres centraux sur les différentes questions liées à l'ordre du jour de la réunion, ce qui a permis d'évoquer un certain nombre de sujets liés à la gestion des affaires locales et de débattre des moyens de prendre en charge les préoccupations qui s'y rapportent

Ahmed Takouchit

Santé (dontologie)

Un partenariat entre l'association algérienne de la santé orale et la fondation italienne Enrico Mattei

L'Association algérienne de la santé orale et de parodontologie (AOHP), basée à Oran, a annoncé, vendredi, la conclusion d'un partenariat avec la fondation italienne Enrico Mattei, en vue de mettre en place un programme de formation de haut niveau dans le domaine de la dontologie, a indiqué son président, Yacine Addi. «Nous avons récemment signé une lettre d'entente avec la fondation Enrico Mattei, afin d'organiser une série de formations de qualité au profit des dentistes algériens», a précisé M. Addi dans une déclaration, en marge du Salon dentaire MDEX Expo qui se poursuit au Centre des conventions d'Oran. Selon lui, «plusieurs programmes de formation sont en cours de préparation avec des établissements de renom, notamment l'European Institute for Medical Studies (EIMS), relevant de la fondation, afin de normaliser et de labelliser les formations chapeautées par l'AOHP». Ce partenariat ambitionne d'aligner la formation des praticiens algériens sur les standards internationaux et de favoriser le transfert d'expertise. De son côté, le président de la fondation Enrico Mattei, Aroldo Curzi Mattei, présent au salon, a rappelé que la Fondazionei Enrico Mattei (FEEM) est un institut de recherche international à but non lucratif et non partisan, fondé en 1989, dont le siège est à Milan. Son nom rend hommage à Enrico Mattei, figure emblématique de l'industrie énergétique italienne et fondateur d'ENI. Enrico Mattei a également laissé une empreinte indélébile en Algérie pour son soutien actif à la guerre de libération nationale. «La fondation œuvre à améliorer, par la recherche, la qualité de la prise de décision dans les secteurs public et privé, en particulier dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'énergie», a-t-il souligné. En Algérie, la fondation Enrico Mattei, poursuit son président, compte contribuer, via ce partenariat, à faire progresser la formation dans le domaine de la dontologie, afin d'améliorer la prise en charge de la santé orale.

Lutte contre la criminalité transnationale organisée

Badaoui expose en Chine l'approche de la Police algérienne



Le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a présenté l'approche de la Police algérienne dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, lors de sa participation aux travaux du Forum mondial de coopération en matière de sécurité publique, tenu en République populaire de Chine. M. Badaoui a pris part, à la tête d'une délégation composée de hauts cadres de la Sûreté nationale, aux travaux de ce forum organisé en Chine du 16 au 18 septembre courant. Ce rendez-vous a constitué «un espace stratégique de dialogue et d'échange d'expériences sur les dernières pratiques et mécanismes adoptés pour renforcer la sécurité publique et soutenir les efforts internationaux visant à faire face aux différents défis sécuritaires actuels et émergents», avec «la participation de responsables de haut niveau des services de police ainsi que de représentants d'organisations internationales et régionales de coopération policière». A cette occasion, le DGSN a prononcé une allocution dans laquelle il a exposé «l'expérience de la Police algérienne dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée sous toutes ses formes», notamment «le trafic illicite de stupéfiants, les crimes économiques, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité». Il a, à cet égard, appelé à «renforcer la coopération constructive entre les services de police à travers le monde, devenue une priorité urgente, notamment à travers les cadres des Nations unies, d'Interpol et les mécanismes continentaux et régionaux concernés par la coopération policière». Par ailleurs, M. Badaoui, accompagné de l'ambassadeur d'Algérie en Chine, Lahcene Kaid Slimane, a effectué une visite au siège de la société «Norinco» à Pékin, où il s'est enquis de divers produits et innovations technologiques proposés par l'entreprise dans plusieurs domaines liés à la sécurité publique. Il a également rencontré plusieurs responsables des services de police, parmi lesquels le vice-ministre de la Sécurité publique, directeur général de l'Administration des enquêtes en Chine, le directeur adjoint de l'Administration de la sécurité publique de la province de Hubei, ainsi que le commissaire général de la Police fédérale éthiopienne. En marge des travaux du forum, la délégation algérienne a tenu des rencontres bilatérales avec certains dirigeants et chefs de services de police participant à cet événement mondial annuel. Ces rencontres ont été consacrées à l'échange de vues et à la discussion de nombreuses questions d'intérêt commun dans le domaine policier, de manière à renforcer les mécanismes de coordination opérationnelle et à développer les capacités techniques et opérationnelles dans les différents domaines de l'action policière.

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie.dz

En dépit de l'échec des Nations unies à adopter une résolution en faveur de Ghaza

L'Algérie n'abandonnera jamais la cause palestinienne

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a affirmé, jeudi soir à New York, que l'échec du Conseil de sécurité à adopter un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu à Ghaza était «un affront de plus qui entache la conscience de l'humanité», soulignant que l'Algérie, comme l'avait promis le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'abandonnera jamais la cause palestinienne et plaidera sans cesse en faveur de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Al Qods comme capitale.

Dans une allocution prononcée après l'échec du Conseil à adopter un projet de résolution en raison de l'utilisation des Etats-Unis du droit de veto contre ce projet alors qu'il a obtenu le soutien des 14 autres membres du Conseil, M. Bendjama a présenté ses excuses au peuple palestinien, particulièrement aux habitants de Ghaza, en leur disant : «Nous les Algériens, nous vous entendons, frères et sœurs palestiniens. Pardonnez-nous, particulièrement, Vous qui êtes à Ghaza, en proie aux flammes, enfouis sous les décombres. Pardonnez-nous, car ce Conseil n'a pas su sauver vos enfants», dont 18 000 d'entre eux ont été tués par l'occupation sioniste, et aussi parce que le Conseil n'a pas pu protéger vos femmes dont plus de 4000 sont tombées en martyres, pardonnez-nous pour l'échec du Conseil à protéger vos médecins, infirmiers et infirmières dont plus de 1400 sont morts en martyrs, vos journalistes, dont 250 sont tombés en martyrs, et parce qu'il n'a pas pu protéger vos agents humanitaires» dont l'entité sioniste a tué plus de 500 d'entre eux. Il s'est également excusé auprès des Palestiniens «parce que la famine se propage aujourd'hui à Ghaza sans que ce Conseil ait pu l'arrêter ni même agir pour la dénoncer, tout comme il n'a pas pu mettre un terme aux déplacements forcés, ni briser le blocus». Et de poursuivre : «Le monde parle de droits et de la nécessité de les respecter, mais il vous prive de ces mêmes droits. Palestiniens et Palestiniennes, pardonnez-nous car nos véritables efforts se sont dissipés à cause du rejet. Malgré tous ces efforts sincères, le Conseil ne vous a apporté aucune aide». Le diplomate algérien a attribué tout cela au fait que l'entité sioniste «est protégée et bénéficie de l'impunité du fait de la partialité de notre système international», soulignant que cette entité tue et affame quotidiennement un peuple tout entier, bombarde les hôpitaux, les écoles et les abris, attaque un médiateur et sape la diplomatie sans que personne ne réagisse». M. Bendjama a estimé qu'à chaque acte impuni commis par l'entité sioniste, c'est «l'humanité qui s'anéantit», et d'ajouter : «L'histoire ne jugera pas nos discours, mais elle jugera nos actes». Il a salué le vote des 14 membres du Conseil de sécurité en faveur du projet de résolution, qui «ont agi en toute conscience et relayé les appels de l'opinion publique internationale». M. Bendjama s'est de nouveau adressé aux Palestiniens : «Soyez



certains que nous ne capitulerons pas, ce n'est pas la dernière fois que le Conseil de sécurité agira, et la communauté internationale doit assumer ses responsabilités», soulignant que «l'échec du Conseil de sécurité est un autre affront qui entache la conscience de l'humanité». M. Bendjama a souligné que «les choses sont très claires, et à chacun de nous de choisir : agir pour mettre fin au génocide ou être complice». Il a affirmé que «l'Algérie, comme l'a promis son président, Abdelmadjid Tebboune, n'abandonnera jamais les Palestiniens et plaidera sans cesse en faveur de la création d'un Etat palestinien avec Al Qods pour capitale».

Ahmed Taghzalt

Cour internationale de justice

L'Algérie dénonce le caractère «éhonté» d'une requête déposée par le Mali

L'Algérie a dénoncé le caractère «éhonté» d'une requête déposée, le 16 septembre courant, par le Mali auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), la qualifiant de «procédure manœuvrière», soulignant son intention de notifier à la CIJ son refus de cette requête, en temps opportun. «Le gouvernement malien a annoncé avoir déposé, le 4 septembre 2025, une requête introductive d'instance contre l'Algérie auprès de la Cour internationale de justice». «A l'occasion de la conférence de presse qu'il a animée, le 13 septembre courant, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a démenti cette allégation». Mis face à cette déclaration mensongère, poursuit le même source, «les autorités maliennes se sont résolues à déposer cette requête, le 16 septembre courant, comme annonc,é hier par le communiqué émanant de la Cour internationale de justice». Le ministère des Affaires étrangères constate «un paradoxe saisissant à propos de la démarche malienne. Ce paradoxe réside dans le fait de voir la junte malienne, qui a foulé au pied la légalité et l'ordre constitutionnel dans son pays, se soucier du droit qu'elle méprise au plan interne et auquel elle prétend faussement s'attacher au plan international». Il constate, également, que «cette même junte a mené le Mali au désastre politique, économique et sécuritaire et qu'elle est elle-même l'instigatrice d'une banqueroute morale». La démarche malienne auprès de la Cour internationale de justice «procède manifestement d'une tentative d'instrumentalisation de cet auguste organe judiciaire des Nations unies dans une tentative désespérée de recherche de bouc émissaire qui l'exonérerait de ses responsabilités dans la tragédie qu'elle inflige au Mali frère», ajoute le ministère des Affaires étrangères. «Cette manœuvre est trop grossière pour être crédible. L'Algérie ne s'en rendra pas complice et en dénonce le caractère éhonté. L'Algérie a une trop haute idée du droit international, tout comme elle voue un profond respect pour la Cour internationale de justice. Elle a le devoir de ne pas permettre qu'ils fassent l'objet d'une diversion autant avérée que dérisoire». «L'Algérie notifiera, en temps opportun, à la Cour internationale de justice, son refus de cette procédure manœuvrière», conclut le communiqué.

CNDH

Clôture à Alger de la première session d'une formation dans le domaine des droits de l'homme

Les travaux de la première phase d'une session de formation dans le domaine des droits de l'homme, organisée en collaboration avec le Bureau régional du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, se sont achevés, jeudi à Alger. Cette session de formation, organisée également en coordination avec le bureau de l'ambassadrice et coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, avait débuté mardi dernier par visioconférence, comprenant neuf séances consacrées aux discussions sur «le Système international des droits de l'Homme et les engagements de l'Algérie». Une deuxième session sera organisée par visioconférence, du 30 septembre au 2 octobre prochain, et comprendra plusieurs séances portant sur «les engagements de l'Algérie envers les mécanismes internationaux des droits de l'homme» et «le rôle du CNDH». Une troisième session est prévue en présentiel, du 12 au 15 octobre prochain, avec la participation d'un nombre de personnalités ayant pris part aux deux premières phases. Plusieurs séances y seront consacrées au thème : «Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme dans le suivi et la documentation des droits de l'homme». L'organisation de cette session de formation s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre du plan d'action national, conformément au Cadre de Coopération pour le Développement durable (CCDD), convenu entre le gouvernement algérien et l'ONU, pour la période 2023/2027, notamment dans le volet que le CNDH est chargé de mettre en œuvre. Cette session a pour objectif principal de «renforcer les capacités des participants parmi les membres du CNDH, ses cadres et ses employés, ainsi que des représentants de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), et des associations opérant dans le domaine des droits de l'homme, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie en matière de promotion de la culture des droits de l'homme et de son adhésion effective dans le Système international des droits de l'homme».

Assemblée interparlementaire de l'ASEAN

Boughali affirme que l'Afrique et l'Asie partagent un destin commun

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, affirme que l'Afrique et l'Asie partagent aujourd'hui un destin commun et aspirent à un ordre mondial plus juste et plus équilibré. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 46e assemblée générale (AG) de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), lue en son nom par son représentant, le vice-président de l'APN, Monder Bouden, ce jeudi à Kuala Lumpur (Malaisie), Boughali a souligné que «l'Afrique et l'Asie partagent aujourd'hui un destin commun, et aspirent à un ordre mondial plus juste et plus équilibré.»

«Rendre les voix du Sud plus audibles»

L'Algérie a «la profonde conviction» que l'ASEAN «a démontré que sa mission allait au delà des frontières géographiques, en tant qu'espace qui œuvre pour la paix internationale», a assuré Boughali, estimant que l'expérience de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN « est le reflet de l'intégration et de la coordination régionales», l'Afrique et l'Asie constituant «un poids démographique, politique et économique», ajoute la même source. Dans ce sillage, Boughali a indiqué que l'Algérie vise, par la signature du Traité d'amitié et de coopération avec l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN, à «renforcer les relations, à travers une coopération parlementaire étroite qui complète la coopération gouvernementale avancée, et qui la consacre également au niveau de l'AG de cet important forum interparlementaire». Par ailleurs, Boughali a salué le rôle de la diplomatie parlementaire dans l'établissement des ponts de confiance entre les deux parties, se disant confiant quant à «sa capacité de fédérer les efforts pour faire face aux défis communs et consacrer les valeurs du dialogue». Après avoir rappelé le poids géographique, économique et historique de l'Algérie, étant le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et de la Méditerranée, par sa superficie, ainsi qu'une passerelle de communication entre les deux continents, Boughali a affirmé que l'Algérie «est convaincue que ce processus commun contribuera à rendre les voix du Sud plus audibles et présentes».

Spécialisée dans l'agritech

La start-up Green ORC remporte le prix du «Green Impact Bootcamp»

La start-up algérienne Green ORC, spécialisée dans l'agritech, a décroché, jeudi à Alger, le premier prix de la troisième édition du Green Impact Bootcamp, l'événement dédié à la promotion des startups innovantes dans les domaines de la green tech et du développement durable.

La lauréate, Nada Boutaoui, ingénieure en intelligence artificielle, a présenté une solution technologique basée sur l'exploitation de données spatiales, de capteurs et de drones, visant à optimiser les cultures tout en préservant la qualité des sols. «Notre innovation permet de générer des plans précis pour l'irrigation, la fertilisation et la rotation des cultures. Elle offre également un tableau de bord interactif permettant aux agriculteurs de suivre ces données en temps réel», a expliqué Mme Boutaoui, précisant que le projet est actuellement en phase pilote dans la région de Biskra. La jeune startup ambitionne de collaborer avec le ministère de l'Agriculture et les opérateurs du secteur, notamment dans le cadre du développement de l'agriculture saharienne.

Parmi les 14 projets finalistes, plusieurs initiatives ont retenu l'attention du jury

Parmi les projets distingués figure également celui porté par Mounir Khalfaoui, étudiant en agronomie à l'université de Tlemcen et originaire de Ghardaïa, présenté par son encadrante, Anissa Hassen, enseignante à l'Ecole supérieure des sciences des aliments et des industries agroalimentaires. Comme l'explique Mme Hassen, le projet vise à développer la culture du gombo, un légume très prisé dans le Sud du pays pour ses vertus nutritionnelles, notamment dans la régulation du taux de glycémie. Constatant l'absence d'autosuffisance nationale et les prix élevés sur le marché de ce produit, l'équipe a mené des expérimentations en laboratoire pour proposer une alternative aux engrais chimiques et pesticides. «Nous avons utilisé des bactéries Bacillus comme solution naturelle, ce qui nous a permis d'obtenir un bon rendement et une excellente qualité du gombo, tout en réduisant l'usage de produits chimiques». Autre projet remarquable : celui de Fella Boutti, ingénieure agronome d'Ouled Djellal, qui propose une solution innovante de recyclage des fibres de palmier dattier pour la fabrication de matériaux de construction écologiques. «Notre projet consiste à créer des murs végétaux et terrasses vertes 100 % naturels, intégrant un système d'irrigation intelligent permettant jusqu'à 70% d'économie en eau». Le projet est destiné principalement au marché B2B : hôtels, restaurants, promoteurs immobiliers avec pour ambition de verdir les façades urbaines des grandes villes du pays. Aâla Eddine, doctorant à l'Ecole supérieure des énergies renouvelables, a présenté pour sa part un dispositif «combinant traitement des sols par plasma, électromagnétisme et récupération de l'humidité de l'air, dans le but d'améliorer la productivité agricole tout en préservant les ressources en eau». Présent lors de cet événement, Mouloud Khelif, conseiller auprès de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a rappelé l'engagement constant du ministère à soutenir l'écosystème entrepreneurial. «Cet événement constitue une vitrine importante pour les projets innovants liés à l'économie verte. Il permet d'identifier de jeunes talents, souvent issus du monde universitaire, et de les accompagner dans leur transformation en véritables startups viables», a-t-il déclaré. Le représentant du ministère a également mis en lumière le rôle clé joué par les incubateurs dans ce processus, en tant que «passerelles» entre les idées et le marché. «Grâce aux incubateurs, des projets de fin d'études peuvent devenir des entreprises à part entière, éligibles aux différents labels mis en place par le ministère . Organisée par l'incubateur numérique DZ HADINA TECH sous l'égide de plusieurs ministères, dont ceux de l'Energie, de l'Economie de la connaissance et de l'Environnement, cette troisième édition du Green Impact Bootcamp s'est tenue à Alger sous le slogan : «Bâtir une économie verte par l'intelligence collective». Durant trois jours, les participants ont bénéficié de formations pratiques, d'ateliers thématiques assurés par des experts, dans l'objectif de renforcer l'écosystème entrepreneurial vert à l'échelle nationale et africaine.

Moussa O.



Extension du port phosphatier d'Annaba

Djellaoui préside une réunion consacrée au suivi des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, jeudi au siège de son département ministériel, une réunion de travail consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux des chantiers de réalisation du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, prévoyant la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré du phosphate. Cette rencontre fait suite à la série de réunions tenues, par le ministre avec les cadres et les dirigeants des groupes et entreprises nationales sous tutelle, pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des grands projets stratégiques du secteur, notamment en matière d'infrastructures. La réunion de jeudi s'est tenue en présence des cadres centraux du ministère, du directeur général (DG) de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), étant le maître d'ouvrage du projet, ainsi que d'un consortium algéro-chinois rassemblant les entreprises de réalisation, dont «Cosider-Tp», la Méditerranéenne des travaux maritimes (MEDITRAM), des représentants de la China Harbour Engineering Company (CHEC), du président directeur-général (PDG) du laboratoire d'études maritimes (LEM) et du PDG de la société «Alfapipe». Lors de cette rencontre, le DG de l'ANRIP a présenté un exposé technique détaillé et précis sur le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, en sus de certains obstacles, ayant été examinés durant la réunion de mercredi. Ainsi, le ministre a présenté des solutions efficaces pour traiter les obstacles soulevés, dans l'objectif d'accélérer la cadence des travaux et parachever l'opération de réalisation, et ce, à travers la coordination avec les différents partenaires et responsables des secteurs concernés par ce projet. Dans ce cadre, le consortium des entreprises de réalisation s'est engagé à fournir et à fabriquer tous les matériaux et les équipements nécessaires en un temps record et bien défini, et avec des quantités suffisantes, en vue d'assurer la continuité des travaux dans les chantiers du projet à pleines capacités.
Le consortium s'est également engagé à assurer la coordination «étroite et continue entre tous les partenaires, et à œuvrer à la réalisation du projet et à sa livraison dans les délais contractuels fixés, conformément aux instructions du président de la République. M. Djellaoui a, en outre, décidé «la création d'une cellule de suivi du déroulement des travaux du même projet, regroupant l'ensemble des acteurs, dont la directrice centrale de développement des infrastructures portuaires, représentant le ministère, et ce, en vue d'assurer et de renforcer le suivi minutieux et efficace des différentes phases de réalisation». Par ailleurs, les derniers préparatifs pour les visites de terrain qu'effectuera le ministre, au début de la semaine prochaine, aux grands projets en cours de réalisation à l'échelle nationale, ont été abordés lors de cette rencontre.

Automobile

Stellantis El Djazair signe un partenariat avec «Idenet» pour équiper les taxis de solutions GPS et de taximètres

Stellantis El Djazair a signé un partenariat avec l'entreprise algérienne «Idenet», versée dans le domaine des solutions de géolocalisation et de taximètres, et ce, afin d'équiper les taxis de solutions GPS et de taximètres, a indiqué un communiqué du groupe Stellantis. «Ce partenariat signé en marge de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) entre dans le cadre de l'engagement de Stellantis El Djazair à soutenir la modernisation du transport urbain en Algérie». A travers ce partenariat, «Stellantis El Djazair» confirme son soutien au développement de la sous-traitance automobile algérienne, dans le cadre de sa stratégie de «deep localisation», afin d'offrir des solutions innovantes adaptées aux besoins du marché algérien et de contribuer activement au renforcement de l'intégration industrielle nationale. A noter que l'entreprise «Idenet» fournit déjà les faisceaux intégrés dans les véhicules produits par Fiat à Tafraoui.

Huiles et lubrifiants

Petro Baraka décroche le prix du meilleur produit africain à Düsseldorf

La société privée algérienne Petro Baraka a représenté l'Algérie au Lubricant Expo Europe 2025, qui s'est tenu du 16 au 18 septembre à Düsseldorf, en Allemagne. Elle y a remporté le prix du meilleur produit africain dans le domaine des huiles et lubrifiants. Le Lubricant Expo Europe est un rendez-vous annuel destiné aux professionnels qui souhaitent découvrir ou présenter les nouveautés en matière de lubrifiants et de technologies de lubrification. L'évènement vise principalement à mettre en relation les fournisseurs de solutions de lubrification automobile avec les acheteurs finaux et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en produits chimiques et en équipements, selon le site officiel de l'évènement. Cette édition a réuni des participants et des clients venant de plus de 80 pays. L'Algérie y a été représentée par Petro Baraka, considérée comme l'un des fleurons de l'industrie privée nationale dans ce secteur. «C'est avec une immense fierté que nous annonçons avoir remporté le prix du meilleur produit africain dans le domaine des huiles et lubrifiants lors du Lubricant Expo 2025, qui s'est tenu du 16 au 18 septembre à Düsseldorf, en Allemagne», a annoncé Petro Baraka dans un communiqué. Petro Baraka est la première société algérienne et africaine à prendre part à ce salon. «En tant que première entreprise algérienne et africaine à participer à ce prestigieux salon, notre présence n'a pas été seulement symbolique : elle a été couronnée par une distinction qui prouve que la qualité algérienne est capable de rivaliser au plus haut niveau international». Et d'ajouter : «À travers ce prix, nous avons démontré que la technologie et le savoir-faire algérien, combinés à notre vision d'innovation, peuvent offrir des produits performants et compétitifs face aux plus grandes marques mondiales. Pour nous, ce succès dépasse Petro Baraka : c'est une victoire algérienne, un motif de fierté nationale et un message fort pour toute l'Afrique.» «Notre stand a suscité l'intérêt de nombreux experts venus de plus de 80 pays, confirmant que notre ambition d'asseoir la présence de Petro Baraka sur le marché international est en marché algérien», souligne la même source, et de préciser : «Nous restons pleinement engagés à poursuivre notre mission : développer des produits de qualité qui reflètent l'excellence algérienne et renforcer la place de notre pays dans les échanges internationaux.» «Cette récompense n'est qu'une étape vers de nouveaux horizons faits d'innovation, d'exportation et de succès», conclut Petro Baraka.

M. A.

CRMA d'Annaba

80 millions de dinars d'indemnisation versés depuis le début de l'année à la suite des dommages causés aux récoltes

Quelque 80 millions de dinars d'indemnisation ont été versés, depuis le début de l'année 2025, par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'Annaba aux agriculteurs dont les récoltes, le bétail et le matériel ont été affectés par des calamités naturelles, a déclaré, le directeur de cette caisse, Lazhar Djemani.

En marge de la remise de chèques d'indemnisation à cinq agriculteurs touchés par les incendies et la grêle, pour un montant total de 2,4 millions de dinars, «le rythme des indemnisations pour les dommages s'améliore chaque année», ce qui reflète, selon lui, «l'engagement de la CRMA à renforcer la confiance et l'esprit de coopération avec les agriculteurs». M. Djemani a ajouté que le nombre d'assurés auprès de la Caisse a atteint 146 agriculteurs dans le cadre du guichet unique du crédit «R'fig» et 55 en dehors du guichet, portant le nombre total à plus de 200 bénéficiaires. La CRMA d'Annaba s'attend à ce que les indemnisations dépassent les 100 millions de dinars d'ici à la fin de l'année, traduisant les efforts déployés pour soutenir la production agricole dans la wilaya, qui a appelé tous les agriculteurs de la wilaya à souscrire une assurance agricole pour protéger leurs récoltes et leurs biens des risques naturels, avant d'affirmer que la campagne d'assainissement et de mise à jour des dossiers en suspens, lancée en mars 2025, a permis d'améliorer le traitement des demandes d'indemnisation.
M. Djemani a également annoncé que la CRMA d'Annaba a lancé une série de journées d'information dans les différentes communes de la wilaya pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de l'assurance, et les informer des nouvelles procédures administratives.

Youcef B.



El Tarf

L'unité de l'ADE réceptionne un laboratoire mobile d'analyse de l'eau potable

L'unité d'El Tarf de l'Algérienne des Eaux ADE) a réceptionné, jeudi, un laboratoire mobile destiné à analyser l'eau potable et à s'assurer de sa qualité. La remise de ce laboratoire mobile a été supervisée, au siège de la wilaya, par le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, en présence de la directrice centrale de la qualité de l'eau à la direction générale de l'ADE, Radia Dahmani, du directeur de l'unité de cette entreprise à El Tarf, Abderraouf Khoualdia, et de plusieurs cadres et responsables locaux. Mme Dahmani a précisé que la réception de ce laboratoire «s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère de l'Hydraulique visant à analyser régulièrement l'eau potable», avant d'ajouter que 125 laboratoires mobiles de ce type ont été acquis pour être répartis sur les différentes wilayas du pays. Elle a souligné, en conclusion, que ce laboratoire mobile «renforcera les capacités de l'unité d'El Tarf en matière de suivi et de la surveillance de la qualité de l'eau, permettant ainsi de garantir la qualité du service public de l'eau et de préserver la santé des citoyens».

Mila

Poursuite des efforts de surveillance des marchés de proximité pour la vente de fournitures scolaires

Les efforts du département du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national se poursuivent pour suivre les marchés de proximité dédiés à la vente de fournitures scolaires ainsi que les magasins et autres espaces de vente de produits de grande consommation. El Hadj Daachi, directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a procédé, dans ce contexte, aux côtés de cadres de la direction du Commerce de la wilaya de Mila, à l'inspection, au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Ferdjioua et Chelghoum-Laïd, de plusieurs marchés de proximité spécialisés dans la vente de fournitures scolaires. Cette inspection entamée au marché couvert de la cité des 300 logements de Mila, s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à surveiller les espaces de vente de proximité ouverts dans toutes les wilayas en prévision de la rentrée scolaire afin de vérifier, notamment, la disponibilité des fournitures scolaires à des prix compétitifs.
Cette visite a également donné lieu au contrôle, dans plusieurs communes dont Ferdjioua et Oued Athmania, du processus d'approvisionnement des magasins et des différents espaces de vente de produits de large consommation, où il a été constaté la disponibilité des produits demandés par les citoyens. Il convient de noter que les services du commerce de Mila ont dédié, dans la wilaya, trois espaces de proximité consacrés à la vente des fournitures et des manuels scolaires. Le nombre de professionnels participant à cette activité s'élève à 23 opérateurs économiques, parmi lesquels des producteurs, des importateurs et des artisans.

Tébessa

Plantation de 4000 arbres dans la commune de Bir El Ater

Une campagne de plantation de 4000 arbres de différentes espèces a été lancée, mercredi, dans la commune de Bir El Ater (Sud de Tébessa), mettant à contribution, au titre du volontariat, différents secteurs et des acteurs de la société civile. Supervisant son lancement, le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Medouri, a précisé que cette campagne, organisée sous le slogan : «Ensemble pour un avenir vert pour tous à Bir El Ater», vise à donner un visage plus avenant à cette commune frontalière et à préserver son environnement. La campagne se déroulera dans toutes les cités, quartiers et espaces de loisirs où différentes espèces adaptées à la nature de la région, caractérisée par un climat aride, seront plantées, selon le même responsable qui a insisté sur «la nécessité d'entretenir et de préserver les arbres en veillant à les arroser régulièrement». Pour sa part, Yahia Malki, vice-président de l'association «Défi», organisatrice de cette campagne de reboisement, a indiqué qu'en coordination avec plusieurs associations des différentes communes de la wilaya, «4000 plants d'arbres ont été acquis et plantés après sélection des emplacements appropriés». Il a ajouté que l'opération a suscité «un engouement remarquable comme le démontre la large participation de différents secteurs». Il a également affirmé que tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés pour réussir cette campagne de volontariat dont l'objectif est de réhabiliter le couvert végétal de la commune de Bir El Ater.

Abdelghani T.

Khenchela

Lancement des travaux de réalisation d'une piscine de proximité dans la commune de Baghaï

Les travaux de réalisation d'une piscine de proximité dans la commune de Baghaï (Khenchela) ont été lancés cette semaine, a indiqué, le directeur de la Jeunesse et des Sports, Yazid Zouaoui. Précisant que cette structure sera «réceptionnée au bout d'un délai de 14 mois, conformément aux cahiers des charges du projet». Le budget alloué à cette opération est «estimé à 140 millions de dinars».
M. Zouaoui a rappelé que la wilaya de Khenchela dispose actuellement de cinq piscines de proximité mises à la disposition des associations et des citoyens dans les communes de Khenchela, Hamma, Babar, Kaïs et El Mahmel, tandis que les travaux de réalisation d'une autre piscine de proximité ont récemment été entamés dans la commune de Bouhmama. La piscine de proximité de Baghaï, fournira, une fois achevée, un espace de loisirs aux citoyens de cette collectivité locale, notamment durant la saison estivale, et contribuera au développement de la natation et à la découverte de talents dans ce domaine.

Sétif

Programme de plantation de plus de 1,5 million d'arbustes au titre de la campagne 2025-2026

Pas moins de 1,5 million d'arbustes de différentes essences seront mis en terre dans la wilaya de Sétif sur une superficie de 1561 hectares, au titre du programme de reboisement arrêté pour la campagne la 2025-2026. Le responsable de l'information à la Conservation des forêts, Saci Haga, a indiqué, que l'action programmée pour cette campagne porte sur la plantation de 996 000 arbustes dans le cadre du programme du barrage vert et de 100 000 autres au titre du volontariat, en plus de 465 625 arbustes dans le cadre d'un programme financé par le groupe Sonatrach. Ce programme, qui devrait débuter en octobre prochain pour se poursuivre «par étapes» jusqu'au mois de mars 2026, en coordination avec différents partenaires tels que la direction de l'Environnement, les Scouts musulmans algériens (SMA) et des associations locales, permettra «d'étendre le couvert végétal, de reconstituer les zones forestières endommagées par les feux, de lutter contre l'érosion des sols et la désertification, et d'améliorer l'environnement dans les communes de la wilaya». Parmi les nombreuses espèces adaptées à l'environnement de la wilaya, prévues pour être plantées, figurent le pin d'Alep, le cèdre de l'Atlas, le cyprès et le figuier de Barbarie, ainsi que d'autres espèces d'arbres fruitiers destinées aux habitants des zones rurales. La campagne de reboisement de la saison 2024-2025 avait donné lieu à la plantation de 340 250 arbustes sur une superficie de 680 hectares à travers les 60 communes de la wilaya, dont 90 000 arbres mis en terre dans le cadre des campagnes de volontariat.

Tissemsilt

Inauguration de plusieurs nouvelles structures éducatives en prévision de la rentrée scolaire

Plusieurs nouvelles infrastructures éducatives ont été inaugurées, mercredi, dans la wilaya de Tissemsilt, en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026 prévue au début de la semaine prochaine.

Le wali de Tissemsilt , Bouzaïd Fethi, accompagné des autorités locales, civiles et militaires, a procédé, dans la commune de Bordj Bounâama, à l'inauguration d'une cantine scolaire à l'école du moudjahid Saoud-Boudinar, d'une capacité de 200 repas par jour, pour laquelle une enveloppe financière de 12 millions de DA a été allouée. Une demi-pension a également été inaugurée au CEM de la martyre Ratiâat-Fatma, pour une enveloppe budgétaire de 16 millions de DA. Par ailleurs, le lycée Serdou-Abdelkader a été remis en service après avoir bénéficié d'une opération de réhabilitation et d'aménagement supervisée par la direction des Equipements publics. Ce projet, qui a mobilisé une enveloppe de 141 millions de DA, a permis la réfection de 19 salles de classe, la réalisation de six laboratoires, d'une cour, d'un mur d'enceinte et d'un réfectoire. Dans la commune de Lerdjem, une cantine d'une capacité de 100 repas/jour a été inaugurée à l'école chahid Mellal-Tayeb. Cette opération, financée par le Fonds de Solidarité et de Garantie des Collectivités locales (FSGCL), a nécessité une enveloppe de 16 millions de DA, signale-t-on. Dans la commune de Tissemsilt, une école primaire portant le nom du chahid Baghdali-Mohamed a été inaugurée. Réalisée par la direction des Equipements publics pour un délai de huit mois, le nouvel établissement scolaire qui s'étend sur une superficie de 1600 mètres carrés et qui peut accueillir 180 élèves, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de 109 millions de dinars. Dans la même commune, une autre école primaire, baptisée du nom du chahid Aït Hamadouche-Mohamed, a



également été inaugurée. Réalisée par la direction des Equipements publics pour une enveloppe financière de 155 millions de dinars, l'école comprend 12 salles de classe entièrement équipées. A cette occasion, la première pierre a également été posée pour la réalisation de deux nouveaux groupes scolaires, l'un implanté dans le pôle urbain Boumengouche et l'autre au quartier Es-Salem (commune de Tissemsilt).

Mostaganem

Plusieurs projets en cours de réalisation dans la commune d'Ouled Maâla

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation dans la commune d'Ouled Maâla, à l'est de la wilaya de Mostaganem. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué, récemment une visite de terrain dans la commune d'Ouled Maâla, au cours de laquelle il a procédé au lancement de plusieurs opérations de développement dans différents secteurs et à l'inspection de divers projets de base. A cette occasion, le premier responsable de l'exécutif local a posé la première pierre pour la réalisation de 40 logements publics locatifs (LPL), en donnant des instructions visant à réduire les délais contractuels de 10 à 8 mois, à instaurer le système de travail de 3x8 et à renforcer le chantier en moyens matériels et humains afin d'accélérer la cadence des travaux. Pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) du chef-lieu de commune et des villages avoisinants, le wali a également posé la première pierre pour la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1000 m^3, inscrit au titre du programme d'investissement public de l'année en cours. Il a exigé la réduction des délais de réalisation de ce projet, dont le coût global s'élève à 41 millions de DA et qui bénéficiera à près de 6000 habitants, en insistant sur la nécessité de le réceptionner avant la prochaine saison estivale. Le wali a également inspecté les projets de réalisation d'un ouvrage d'art et d'aménagement de la route reliant les wilayas de Mostaganem et Relizane au niveau de cet axe. Le taux d'avancement du projet de l'ouvrage d'art reliant les communes d'Ouled Maâla (Mostaganem) et Sidi Khettab (Relizane) a atteint 90%, tandis que les travaux d'aménagement de la route ont repris, récemment, après une interruption imprévue. Le premier responsable de la wilaya a demandé d'accélérer la cadence des travaux et d'équiper la route d'un éclairage public afin de sécuriser la circulation, en insistant sur la coordination avec les autorités locales de la wilaya de Relizane pour achever la partie relevant de son territoire administratif. Au cours de cette visite, M. Boudouh a décidé la réalisation d'une école coranique, financée par le budget de la wilaya, d'examiner les demandes des citoyens concernant la réalisation de nouveaux puits et d'inscrire dans les prochains programmes le projet de raccordement du village d'Ouled Saâda au réseau de gaz naturel.

Relizane

Ouverture de 7 marchés de proximité pour la vente des fournitures scolaires

Sept marchés de proximité dédiés à la vente à des prix accessibles des fournitures scolaires et des vêtements pour enfants ont été ouverts dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès du directeur de wilaya du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Abdelhakim Guezzene. Celui-ci a également précisé que ces marchés, initiés par la Direction de wilaya du Commerce intérieur, en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie Mina de la wilaya, s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, visant à assurer la disponibilité des fournitures scolaires pour les élèves et à permettre aux parents de les acquérir à des prix raisonnables.
Ces marchés répartis entre les communes de Djediouia, Oued Rhiou, Mazouna, El Matmar, Yellel et le chef-lieu de wilaya, et auxquels participent plus de vingt opérateurs économiques, dont des grossistes, des artisans, ainsi que des entreprises publiques et privées spécialisées dans la fabrication de vêtements, tabliers et cartables, seront ouverts jusqu'au début du mois d'octobre prochain. De son côté, l'Office national des publications scolaires (ONPS) a contribué à cette opération en mettant à disposition 104 843 exemplaires de manuels scolaires pour tous les cycles d'enseignement et dans toutes les matières, à travers 32 librairies agréées implantées dans la majorité des communes de la wilaya, ainsi que 32 points de vente au sein des établissements scolaires. Cette initiative a été saluée par les parents d'élèves, qui se sont déclarés satisfaits de la disponibilité des produits nécessaires «à des prix abordables et plus bas que lors de la précédente rentrée scolaire», ce qui leur permet d'acquérir aisément l'ensemble des fournitures scolaires avant la rentrée des classes.

Tlemcen

Plusieurs établissements scolaires et universitaires raccordés aux réseaux de distribution du gaz et de l'électricité

La société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemcen a procédé au raccordement de plusieurs établissements scolaires et universitaires aux réseaux de distribution du gaz naturel et de l'électricité, en prévision de la rentrée scolaire et universitaire prévues au début de la semaine prochaine. Il s'agit du raccordement de trois écoles primaires et de deux lycées aux réseaux de distribution du gaz naturel et de l'électricité dans les communes de Mansourah, Aïn Fezza et Honaïne, ainsi que de plusieurs cantines scolaires dans d'autres communes. Des travaux sont également en cours pour raccorder deux collèges d'enseignement moyen (CEM) situés dans les communes de Beni Mester et Beni Khaled aux deux réseaux. Les réseaux de ces deux sources d'énergie ont également été étendus au profit du restaurant central, du centre de soins dentaires et de la résidence universitaire relevant du pôle universitaire de la commune de Chetouane. La même société a souligné que ses équipes techniques assurent un suivi de terrain des différents projets en cours afin de garantir leur achèvement dans les meilleurs délais, de sorte que tous les établissements scolaires et universitaires soient prêts à accueillir les élèves et les étudiants dans les meilleures conditions. Elle a, en outre, rappelé la mise en place de toutes les mesures de sécurité et de prévention, notamment le contrôle des installations intérieures de gaz avant leur mise en service, et ce, en coordination avec les services communaux concernés et la direction de wilaya des Equipements publics.

El Meghaïer

Large affluence sur les points de vente des fournitures scolaires

Les expositions et points de vente des fournitures scolaires ouverts dans la wilaya d'El Meghaïer, en prévision de la rentrée scolaire de la saison 2025/2026, connaissent une large affluence des visiteurs venus se procurer des trousseaux scolaires.



Ouvertes au niveau du chef-lieu de la wilaya et de la commune de Djamaa, ces expositions et points de vente enregistrent une forte participation des promoteurs économiques et des librairies proposant divers articles scolaires, avec une offre conséquente de produits nationaux de qualité à des prix compétitifs, à la satisfaction des parents d'élèves affluant de différentes régions, a indiqué le directeur du Commerce de la wilaya, Mourad Nezâache. Ces manifestations commerciales devant s'étaler au-delà de la rentrée scolaire eu égard à la grande affluence relevée lors des derniers jours qui précèdent cet important évènement, permettant aux citoyens aux faibles bourses de se procurer les fournitures scolaires nécessaires, manuels et ouvrages à des prix réglementés. De nombreux visiteurs rencontrés ont salué l'organisation de pareilles initiatives permettant aux différentes catégories sociales d'acquérir aisément leurs trousseaux scolaires, grâce, notamment aux offres promotionnelles proposées par les exposants.

Ouled Djellal

Programme de reboisement d'une superficie forestière de trente hectares

Un programme portant sur le reboisement de 30 hectares (ha) de forêts et sur la réalisation d'une «ceinture verte» sur 20 ha, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ouled Djellal, pour être achevé à la fin de l'année en cours, a indiqué, jeudi, le conservateur des forêts, Madjed Haidi. Selon les explications fournies au wali, Abderrahmane Dehimi, qui effectuait une visite d'inspection sur les sites concernés, le même responsable a précisé que ces actions de reboisement s'inscrivent dans le cadre d'un investissement public visant à lutter contre la désertification et à créer des espaces verts, à même d'impacter favorablement le climat dans la wilaya. M. Haidi a ajouté, qu'il a été procédé, dans ce cadre, à une plantation forestière sur une superficie de 30 ha à l'entrée des six communes de la wilaya d'Ouled Djellal qui disposeront, à l'avenir, d'espaces verts aux retombées environnementales non négligeables. S'agissant de la «ceinture verte», prévue sur une superficie de 20 ha dans la région de Ras El Djader, dans la commune de Besbas, elle sera accompagnée de la réalisation de bassins de 50 m^3 chacun destinés à fournir de l'eau. Le conservateur des forêts a ajouté que les travaux de plantation et d'entretien des espaces forestiers, au titre de ce projet, donneront lieu à la mise en terre d'espèces adaptées à la nature du sol et au climat de la région, à savoir des caroubiers, des oliviers sauvages, des pistachiers de l'Atlas et des tamaris, connus pour leur résistance à la sécheresse.

Ouargla

Près de 3300 nouveaux étudiants à l'UKMO

Pas moins de 3294 nouveaux étudiants se sont inscrits via la plateforme numérique «Progress» à l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO), pour la saison universitaire 2025/2026, a-t-on appris auprès des responsables de cette institution de l'enseignement supérieur. Ces nouveaux inscrits sont répartis entre les différentes facultés de l'UKMO, l'Ecole nationale supérieure (ENS) et l'Université de formation continue (UFC), en plus de 130 étudiants en sciences paramédicales, en vertu d'une convention signée avec la direction locale de la Santé et de la Population. S'agissant des préparatifs pour la nouvelle rentrée, une série de dispositions ont été prises par la Direction des œuvres universitaires pour l'amélioration des conditions socio-pédagogiques des étudiants, notamment l'ouverture de treize réfectoires, dont deux centraux, au niveau des cités universitaires totalisant une capacité d'hébergement de 15 400 étudiants. Pour une meilleure prise en charge du transport des étudiants, il est fait état de la mobilisation de 65 bus, dont 50 urbains et 15 semi-urbains, en sus de la signature d'une convention avec l'entreprise du tramway «SETRAM» pour faire bénéficier l'ensemble des étudiants de ce mode de transport. À ces préparatifs vient s'ajouter, selon le communiqué de l'UKMO, la mobilisation de cinq ambulances, de 41 cadres de la santé publique, et l'octroi de bourses à plus de 20 250 étudiants, y compris les étrangers, inscrits en licence et master. L'université a procédé, par souci d'une prise en charge des contraintes rencontrées par les étudiants, à la création d'une cellule d'écoute et de suivi, dotée de six lignes téléphoniques mises à la disposition des étudiants.

Frih Kadiro

El Menéa

Une centaine de cadres paramédicaux recrutés

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El Menéa a été renforcé par le recrutement de 97 cadres paramédicaux. Il s'agit de nouveaux diplômés des instituts supérieurs de formation paramédicale et des sages-femmes, dans différentes spécialités, qui ont d'ores et déjà pris leurs postes dans les établissements publics de santé à travers la wilaya, en fonction des besoins de chaque structure, a expliqué le DSP par intérim, Fethi Hamza. Ces cadres paramédicaux fraîchement recrutés vont incontestablement contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires et la prise en charge des patients dans les structures de santé de la wilaya, notamment celles situées dans la commune de Hassi L'fhel (150 km d'El Menéa), qui avaient bénéficié d'une quinzaine de cadres paramédicaux, dont des sages-femmes, manipulateurs en imagerie médicale, laborantins et aides-soignants de la santé publique.

Hadj M.

Touggourt

Plusieurs projets d'amélioration urbaine en chantier

Pas moins de treize projets inscrits dans le cadre de l'amélioration urbaine sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Touggourt, a annoncé la Direction locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Dotée d'une enveloppe globale estimée à 1,15 milliards de DA, ces opérations d'aménagement urbain totalisent une distance de 29 km répartie sur les communes de Touggourt, Tebesbest et Nezla, a précisé le directeur du secteur, Ouahid Zebbar. Elles consistent, notamment en la rénovation des réseaux souterrains (eau potable et assainissement), l'installation de l'éclairage public, la réalisation de trottoirs et le revêtement des grandes artères, dont la route reliant la maison de jeunes Kheireddine au lycée Abderrahmane-El Kaouakibi via la mosquée Cheikh Abdelhamid Benbadis. Parmi ces opérations figurent également la réhabilitation de la route reliant l'Etablissement public hospitalier Lakhdari Mohammed-Lakhdar à l'Etablissement hospitalier spécialisé mère-enfant, en plus de la remise en état de l'évitement de la ville de Touggourt, traversant le nouveau quartier El Moustakbel, selon la DUAC. Il s'agit, en outre, des travaux d'aménagement urbain en cours de réalisation sur trois kilomètres dans différents quartiers résidentiels de la commune de Blidet-Amor, et de ceux du quartier El Bhour (commune de Timacine) sur 5000 mètres linéaires (ML), et du revêtement de l'avenue principale de la commune de Sidi Slimane sur 8000 ML. Ce programme de développement vise à renforcer le réseau routier en milieu urbain et à redonner aux quartiers leur beauté.

Aïn Salah

Journée de sensibilisation sur la généralisation du paiement électronique

La généralisation du paiement électronique (e-paiement) a fait l'objet d'une journée de sensibilisation organisée, jeudi à Aïn Salah, à l'initiative de la direction de wilaya de la Poste et des Télécommunications. La rencontre, qu'a abritée la maison de jeunes Ben-Baba Sidi-Baba vise à vulgariser ce mode de paiement, retenu dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à généraliser les modes de paiement électronique et à informer les clients d'Algérie Poste public sur les nouvelles prestations préconisées via ce procédé financier, a indiqué le directeur local du secteur, Abderrahmane Touhami. Cette journée a ciblé les acteurs de la société civile, notamment les représentants d'associations culturelles et sportives, du fait de leur contact quotidien avec le citoyen, en vue de leur permettre de formuler des suggestions et lever les contraintes liées à la réception et la délivrance de la Carte Edhahabia au niveau des bureaux postaux, a-t-il expliqué. La rencontre a donné lieu aussi à des communications animées par des cadres du secteur de la Poste ayant trait aux différentes prestations et opérations postales, avant d'appeler les citoyens à être vigilants aux procédés frauduleux et arnaques électroniques, en évitant de fournir via l'internet des données personnelles confidentielles liées à leurs comptes.

ALECSO

Bendouda préside à Alger l'ouverture des sessions du patrimoine culturel dans le monde arabe

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des sessions du patrimoine culturel dans le monde arabe, organisées par le ministère de la Culture, en collaboration avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), dans le cadre du renforcement de la coopération arabe en matière de sauvegarde du patrimoine culturel.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette rencontre de deux jours, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Mme Bendouda a souligné que la protection et la valorisation du patrimoine culturel arabe commun constituent «une question centrale à dimension stratégique», se félicitant à ce propos du choix de l'Algérie d'être la première étape pour accueillir cette expérience pionnière de l'ALECSO dans le cadre de son nouveau programme des sessions du patrimoine culturel dans le monde arabe. La ministre a indiqué que la tenue de ces sessions représente un symbole de la volonté arabe commune de préserver le patrimoine et de protéger l'identité culturelle, ajoutant que cette rencontre reflète également «le rôle pionnier» de l'Algérie dans la protection et la promotion du patrimoine culturel aux niveaux arabe et international, et confirme la poursuite de son soutien aux programmes de l'ALECSO visant à unifier les efforts arabes pour sauvegarder et valoriser le patrimoine. Dans le même contexte, Mme Bendouda a précisé que le thème retenu pour les sessions d'Alger, consacré au patrimoine culturel dans le monde arabe dans le contexte des conflits armés, «nous confronte à des défis majeurs et à une responsabilité stratégique à tous les niveaux», soulignant que «les conflits armés ne menacent non seulement la vie des peuples, mais ciblent également la mémoire et l'identité culturelle des nations». «On ne peut pas passer sous silence l'agression sioniste systématique contre le patrimoine culturel palestinien, les sites historiques et les monuments archéologiques ayant subi une destruction totale dans une tentative d'effacement de l'identité palestinienne», a-t-elle dit, réaffirmant «l'engagement constant de l'Algérie à se solidariser avec la Palestine et à considérer la protection de son patrimoine comme un devoir moral, national et humain exigeant la mobilisation de toutes les énergies arabes et internationales». Par ailleurs, la ministre a indiqué que dans le cadre de la concrétisation de la coopération entre l'Algérie et l'ALECSO, l'Algérie abritera de nombreux évènements, à l'instar du colloque des opéras dans le monde arabe les 14 et 15 octobre, du colloque arabe sur le patrimoine immatériel inscrit sur la liste de l'Unesco, les 26-27 novembre, ainsi que du forum des découvertes archéologiques dans le monde arabe prévu en décembre prochain.



«L'Algérie poursuit sa contribution active aux dossiers arabes communs sous la supervision de l'ALECSO, notamment à travers sa conduite du dossier relatif aux jeux traditionnels arabes et sa participation effective au dossier de la poterie traditionnelle». Elle a également salué l'initiative de l'ALECSO d'honorer le professeur Mounir Bouchenaki, expert international algérien dans le domaine du patrimoine culturel, à l'occasion de ces sessions, le qualifiant de «grande figure scientifique arabe de haut niveau, qui a non seulement consacré ses efforts au patrimoine algérien, mais aussi étendu ses contributions à l'ensemble du paysage culturel arabe». A son tour, le directeur du Département de la Culture à l'ALECSO, Hamid Al-Noufali, a souligné que les sessions d'Alger constitue «la première étape de ce programme arabe important de l'ALECSO, au sein d'un espace de dialogue destiné à l'échange d'expériences et d'expertises et au renforcement de l'action arabe commun en matière de protection du patrimoine». Il a affirmé dans ce contexte, que cette rencontre constitue «un espace d'interaction et de discussion autour de la question patrimoniale, devenue un enjeu crucial, notamment face aux violations et même aux crimes commis contre le patrimoine arabe dans de nombreux pays en raison des guerres et des conflits», réaffirmant «l'engagement de l'ALECSO à s'impliquer dans tous les efforts visant la protection du patrimoine culturel arabe». A souligner que la cérémonie d'ouverture des sessions du patrimoine culturel dans le monde arabe s'est déroulée en présence d'experts du patrimoine venus d'Algérie, de Tunisie, d'Egypte et de Libye.

R. C.

Festival international de danse contemporaine

Ouverture à Alger de la 13e édition

Le 13e Festival culturel international de danse contemporaine (FCIDC) s'est ouvert officiellement, jeudi soir à Alger, sous le signe de l'«hymne à la paix», avec une création chorégraphique intitulée : «ô Gaza» en hommage à la Palestine, invitée d'honneur de cette édition. Le public de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), qui accueille cette 13e édition, a apprécié, durant plus d'une heure, des prestations rendues par des ballerines et les danseurs d'Algérie, de Syrie et de Palestine, dans des chorégraphies aux thèmes existentiels, marquées par la finesse du geste et la grâce du mouvement. «ô Gaza», une création algéro-palestinienne, avec une mise en scène et chorégraphie de Fatima-Zohra Namous, et un texte et arrangement musical de Nejta Taibouni, relate les souffrances du peuple palestinien en lutte pour la liberté, à travers une série de tableaux rendues par les danseurs algériens, syriens et le chorégraphe palestinien Mohamed-Ali Dib, ancien membre du Ballet national algérien. Avec la participation de plusieurs danseurs, issus des différentes troupes du pays, le spectacle rend hommage, par la grâce du mouvement à la résilience et la résistance des Palestiniens face à l'ennemi sioniste et à travers la beauté du geste au soutien indéfectible de l'Algérie. La musique, signée Mohamed Abdelouahab, qui a repris, notamment la célèbre chanson *Asbah andi el ane boundoukia* (J'ai maintenant un fusil), chantée pour la première fois en 1968 par Oum Keltoum, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, soutenue par des effets sonores et des lumières qui ont contribué à créer des atmosphères dramaturgiques. Auparavant, la commissaire du Festival, Fatima-Zohra Namous, a souligné dans son allocution d'ouverture, que cette édition, qui accueille la Palestine comme invitée d'honneur, ouvre une «fenêtre unique» sur la richesse et la diversité de ce pays en lutte pour son indépendance et sa liberté. La danse, a-t-elle dit, est bien plus qu'un «simple art», mais un «langage commun» et un «puissant» moyen d'expression personnelle permettant de «traduire des émotions, des sentiments et des pensées à travers des mouvements». Saluant la participation des danseurs algériens et étrangers de différentes nationalités, Mme Namous a indiqué que ce festival est la «poursuite d'un chemin qui a pour objectif de faire de la culture un langage commun». Outre les troupes algériennes au nombre de sept, huit pays prennent part au 13e Festival culturel international de la danse contemporaine d'Alger qui se poursuit jusqu'au 22 septembre, avec au programme de la journée de vendredi l'Algérie, le Sénégal et la Tchéquie. Le programme inclut, par ailleurs, des masters class animées par des chorégraphes algériens et étrangers, et un hommage à la chorégraphe algérienne Sahra Khmida (1953-2009), une des figures marquantes de la première génération du Ballet national algérien.

Moh T.

Timimoun

Le Festival international du tourisme saharien se tiendra du 4 au 6 décembre prochain

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organisera, du 4 au 6 décembre prochain dans la wilaya de Timimoun, le Festival international du tourisme saharien (FITS). La ministre du secteur, Houria Meddahi a présidé, jeudi, «une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs du Festival international du tourisme saharien (FITS-2025), prévu à Timimoun du 4 au 6 décembre prochain». Mme Meddahi a souligné que cette réunion s'inscrit dans le cadre de «l'approche adoptée par son département ministériel afin de relancer le tourisme en tant que secteur vital auquel les pouvoirs publics algériens accordent une grande importance, afin d'en faire l'un des leviers du développement local». Rappelant que le secteur constitue «un moteur et un appui essentiel pour l'économie locale, ce qui requiert l'implication de tous les acteurs clés», la ministre a mis en exergue «l'importance du tourisme saharien dans la promotion du développement durable dans le Sud». Concernant la rencontre, la ministre a affirmé qu'elle intervient dans le cadre de «l'installation officielle du commissaire du Festival international du tourisme saharien, représenté par le directeur général de l'Office national du tourisme (ONAT), en tant qu'organisme chargé de la promotion et de la valorisation touristiques». A cet égard, elle a insisté sur l'importance d'«accorder tout l'attention nécessaire aux préparatifs de cet évènement international et de veiller à lui donner la dimension économique qu'il lui sied, d'autant plus qu'il sera le reflet des atouts culturels et historiques et de la richesse naturelle du Sahara algérien». Le Festival international du tourisme saharien est appelé à constituer «un espace de présentation d'expériences touristiques uniques, renforçant l'attractivité des régions sahariennes en tant que destinations touristiques de choix aux niveaux national et international». Dans le même sillage, Mme Meddahi a indiqué que l'objectif fixé pour cette édition est de «mettre en valeur un tourisme saharien algérien authentique, distinctif et singulier dans toutes ses composantes et atouts ancestraux».

A cet effet, elle a donné, lors de cette rencontre, des orientations pour «impliquer toutes les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux dans cette démarche». Quant à la promotion de ce rendez-vous, la ministre a souligné la nécessité d'entamer la préparation de contenus médiatiques à la hauteur de cette manifestation, en adéquation avec la vision arrêtée pour la promotion des destinations touristiques algériennes, y compris la destination saharienne authentique».

K. Frih

D'où vient le sens de l'orientation et pourquoi tout le monde n'a-t-il pas le même ?



Vous êtes du genre à vous repérer partout dès la première fois, ou plutôt à toujours sortir le GPS? Pour comprendre pourquoi nous n'avons pas tous les mêmes capacités de navigation spatiale, il faut regarder du côté du cerveau, mais pas uniquement. Imaginons que vous marchez dans la rue à la recherche de l'adresse que votre ami·e vous a donnée… Mais qu'est-ce qui se passe dans votre cerveau à ce moment-là? La navigation spatiale mobilise un véritable orchestre de nombreuses fonctions cognitives. D'un côté, des processus dits de «haut niveau»: localiser son corps dans l'espace, se représenter mentalement un environnement, utiliser sa mémoire, planifier un itinéraire ou encore maintenir un objectif. De l'autre, des processus plus automatiques prennent le relais: avancer, ralentir, tourner, etc., sans même y penser. En réalité, le «sens de l'orientation» n'est pas une capacité unique, mais un ensemble de tâches coordonnées, réparties entre différentes zones du cerveau, qui travaillent de concert pour que vous arriviez à bon port. S'il existe bien une structure cérébrale particulièrement impliquée, c'est l'hippocampe. Cette structure jumelle –une par hémisphère– possède une forme allongée qui rappelle le poisson dont elle tire son nom. Son rôle dans la navigation spatiale est souvent illustré par une étude britannique publiée en 2000 et devenue emblématique. L'équipe de recherche s'intéressait à la plasticité cérébrale, cette capacité du cerveau à se réorganiser et à adapter ses connexions en fonction des apprentissages. Elle a alors remarqué que la partie postérieure de l'hippocampe des conducteurs et conductrices de taxi à Londres était plus développée que celle des personnes n'ayant pas à mémoriser le plan complexe de la ville et qui n'y naviguent pas au quotidien. Preuve, s'il en fallait, que notre cerveau s'adapte selon les expériences.

Le sens de l'orientation n'est pas inné...

C'est une des questions qu'a voulu explorer Antoine Coutrot, chercheur au CNRS, au sein d'une équipe internationale, en développant le projet Sea Hero Quest, un jeu mobile conçu pour évaluer nos capacités de navigation. Le jeu vidéo a permis de collecter les données de plus de 2,5 millions de personnes à travers le monde, du jamais vu à cette échelle dans le domaine. Les participants ne partageaient pas seulement leurs performances dans le jeu, mais fournissaient également des informations démographiques (âge, genre, niveau d'éducation, etc.), la ville dans laquelle ils et elles avaient grandi, ou encore leurs habitudes de sommeil. L'âge joue aussi un rôle: durant l'enfance, nous développons très tôt les compétences nécessaires à l'orientation et à la navigation spatiales. On entend souvent que les femmes n'auraient pas un sens de l'orientation aussi développé que les hommes. Alors, ces messieurs ont-ils vraiment «un GPS dans la tête»? Pas tout à fait. Les données révèlent bien une différence moyenne entre les sexes, mais cette différence est loin d'être universelle. Elle varie en fonction du pays et tend à disparaître dans ceux où l'égalité de genre est la plus forte. En Norvège ou en Finlande, l'écart est quasi nul, contrairement au Liban ou à l'Iran. Ce ne serait donc pas le sexe, mais les inégalités sociales et les stéréotypes culturels qui peuvent, à force, affecter la confiance des personnes en leur capacité à se repérer et donc leurs performances réelles.

Grandir en dehors des villes permet d'avoir un meilleur sens de l'orientation

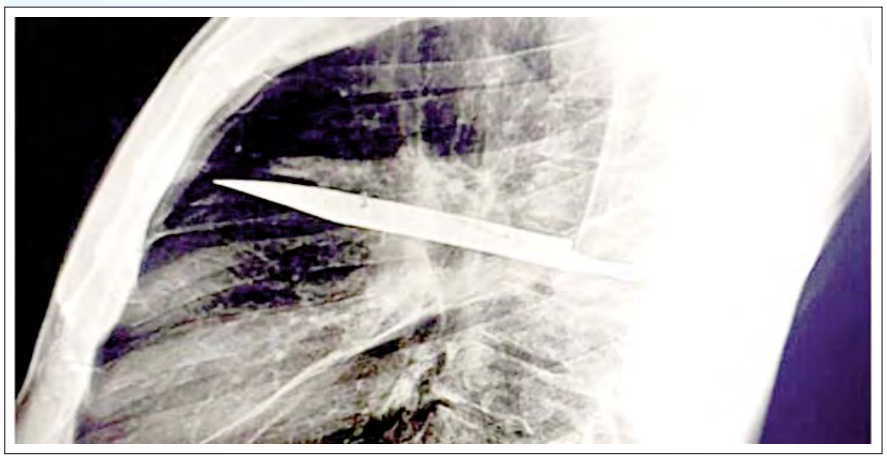
L'âge joue aussi un rôle. Durant l'enfance, nous développons très tôt les compétences nécessaires à l'orientation et à la navigation spatiales. Après 60 ans, les capacités visuospatiales déclinent, tout comme le sens de l'orientation, qui repose, comme on l'a vu, sur de nombreuses fonctions cognitives. Le lieu dans lequel nous grandissons semble également impliqué. Celles et ceux qui ont grandi dans de petits villages sont souvent plus à l'aise dans de grands espaces. À l'inverse, les citadin·es –habitué·es à tout avoir à quelques pas– se repèrent mieux dans les environnements denses et complexes. La forme même de la ville, plus précisément son niveau d'organisation (que l'on appelle parfois «entropie»), influence également nos capacités d'orientation. Certaines villes très organisées, aux rues bien alignées, comme de nombreuses villes états-uniennes, présentent une entropie faible. D'autres, comme Prague ou Rome, plus «désorganisées» à première vue, possèdent une entropie plus élevée. Et ce sont justement les personnes ayant grandi dans ces villes à forte entropie qui semblent développer un meilleur sens de l'orientation.

Il vit pendant huit ans avec une lame de couteau plantée dans la poitrine… sans s'en apercevoir

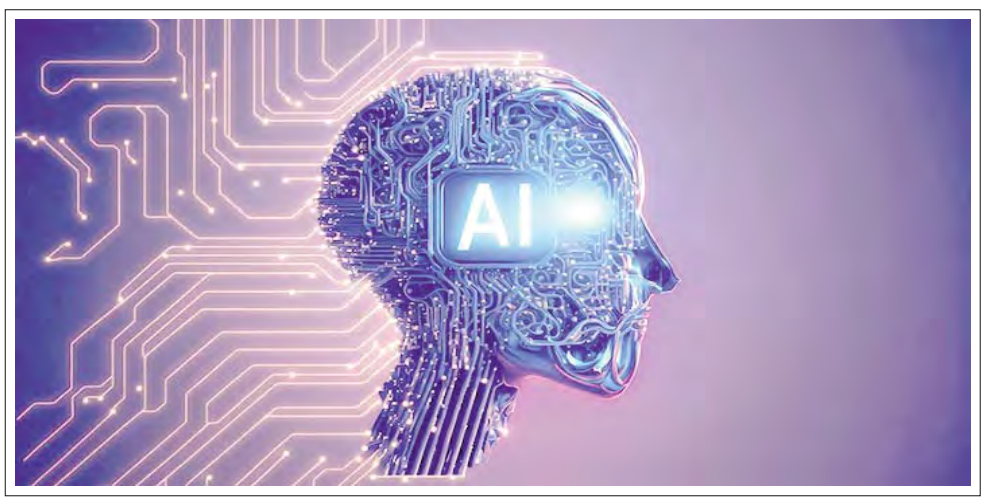
Dans la rubrique «diagnostic improbable», difficile de rivaliser avec l'histoire de ce Tanzanien de 44 ans. Il se rend un jour aux urgences pour comprendre pourquoi du pus s'écoule inexorablement sous son mamelon droit depuis dix jours, sans douleur ni fièvre. Les médecins tâtonnent, jusqu'à ce que la radiographie en dévoile la cause: une imposante lame de couteau est logée dans sa cage thoracique, plantée là depuis huit ans sans qu'il ne le sache, rapporte un article du site Live Science. L'homme explique avoir été mêlé à une bagarre violente qui a failli lui coûter la vie. Poignardé à de multiples reprises au torse, au dos, à l'abdomen et même au visage, il s'en était miraculeusement sorti, les plaies ayant simplement été désinfectées sur place. Pas d'imagerie, pas d'examen approfondi: juste des soins d'urgence. Pendant huit ans, il ne ressent rien: ni douleurs ni troubles respiratoires, rien qui indiquerait la présence d'une lame de métal traversant son thorax. L'imagerie médicale montre qu'une lame s'est frayée un chemin entre la cinquième et la sixième côte de l'individu, de l'arrière vers l'avant, pour se coincer à quelques centimètres du cœur et des poumons. La pointe du couteau s'est arrêtée entre la troisième et la quatrième côte. Autour, le scanner révèle des fractures osseuses qui se sont résorbées avec le temps; des couches de pus et de tissus nécrosés enveloppant le tout. La raison pour laquelle le patient ne s'est jamais rendu compte de sa situation s'explique par une réaction de survie du corps: la lame a été «encapsulée» par l'organisme. Le système immunitaire a fabriqué une coque fibreuse, essentiellement du collagène, qui a isolé l'objet et limité l'inflammation. Un cocon protecteur qui, dans ce cas précis, aura permis à l'homme de vivre huit ans sans se douter qu'il se promenait avec en lui un bout de couteau.

Une prise en charge insuffisante

Mais la nature a ses limites: à force de nécrose des tissus et d'accumulation de peau, le fragile équilibre trouvé par son corps s'est rompu. Les chirurgiens ont alors procédé à une thoracotomie –l'ouverture de la paroi thoracique– avant d'extraire la lame et de drainer et laver la plaie au sérum physiologique. Un drain est resté en place plusieurs jours pour évacuer le pus résiduel, et le patient a reçu des antibiotiques à large spectre. La récupération s'est déroulée sans accroc: huit jours après l'opération, le drain a été retiré et aucune infection ni complication n'a été détectée dans les semaines suivant le retrait de la lame. Le patient était tiré d'affaire. Ce cas interroge la routine médicale des régions à ressources limitées, notamment en ce qui concerne les soins urgents. Après des blessures pénétrantes au thorax, il n'est pas rare que des fragments d'objets soient oubliés dans le corps, même s'il s'agit généralement de projectiles minuscules (comme des fragments de balles) difficiles à localiser et à extraire. Un objet aussi volumineux qu'une lame de couteau aurait bien entendu dû être détecté. Les médecins notent d'ailleurs que les corps étrangers de grande taille sont presque toujours identifiés et traités dans les semaines qui suivent le trauma. Ici, la conjuration du hasard, de la résilience biologique du patient et de la précarité de la région dans laquelle les faits se sont déroulés permettent d'expliquer en partie cet étrange diagnostic. L'énigme n'est donc pas seulement médicale, elle est aussi sociale: que ce patient ait survécu à ses blessures, puis à l'oubli massif d'un couteau dans son thorax, dit autant sur l'ingéniosité du corps humain.



Un nouvel outil d'IA, basé sur la technologie de ChatGPT, est capable de prédire les risques liés à plus de 1000 maladies

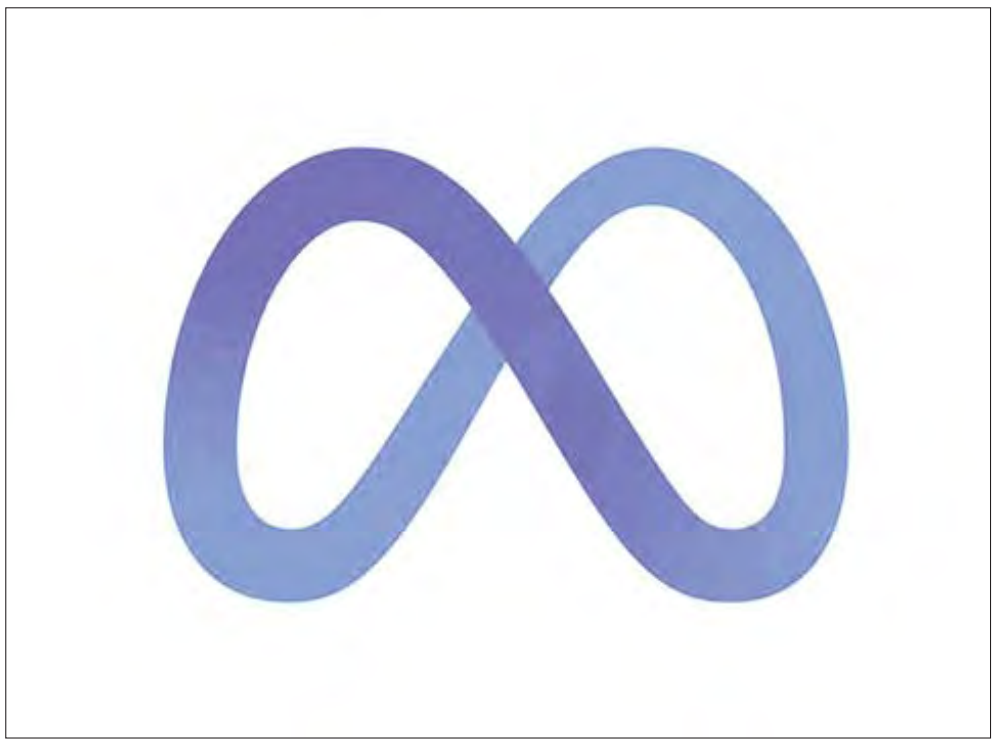


Delphi-2M a été entraînée à partir de données anonymes provenant de 400.000 personnes au Royaume-Uni, avant d'être testée à l'aide de nouvelles données de 1.9 million de Danois. Développée par une équipe de chercheurs européens, une nouvelle intelligence artificielle basé sur la technologie de ChatGPT, est capable d'anticiper, parfois plus de dix ans à l'avance, les risques liés à plus de 1.000 de maladies. Elle pourrait transformer la médecine préventive. Une avancée majeure vient d'être réalisée dans le domaine de la santé. Des chercheurs issus d'institutions britanniques, danoises, allemandes et suisses ont mis au point un outil d'intelligence artificielle en se basant sur la technologie GPT développée par OpenAI. L'objectif : identifier les patients à risque d'une pathologie et cela plus de dix ans avant qu'il ne soit officiellement diagnostiqué. De son nom Delphi-2M, cet outil serait capable de prédire, avec précision les risques liés à plus de 1.000 pathologies telles que les cancers ou les maladies cardiovasculaires. Cette nouvelle technologie, considérée comme «une percée historique», a été entraînée à partir de données anonymes provenant de 400.000 personnes au Royaume-Uni, avant d'être testée à l'aide de nouvelles données de 1,9 million de Danois. «Ce modèle de nouvelle génération apprend à repérer des schémas dans les données de santé, dans les diagnostics antérieurs, dans quelles combinaisons et quelle succession ils se produisent», explique Moritz Gerstung, spécialiste de l'intelligence artificielle au Centre allemand de recherche contre le cancer.

Vers une nouvelle ère de la médecine préventive ?

«C'est le début d'une nouvelle façon de comprendre la santé humaine et la progression des maladies», a ajouté Moritz Gerstung. Avec cette nouvelle avancée de l'IA dans le domaine médical, les chercheurs considèrent cette technologie comme l'une des démonstrations les plus marquantes, à ce jours, dont l'IA pourrait être utilisée pour aider les patients. Selon ces derniers, Delphi-2M pourrait ouvrir la voie à une transformation radicale de la médecine. En repérant les signaux ou des facteurs propices à une pathologie, ce dernier offrirait la possibilité d'orienter les décisions médicales, de prioriser certains examens et donc d'avoir des approches plus personnalisées et plus préventives des soins. Cela permettrait par ailleurs d'alléger la pression sur les systèmes de santé. Cependant, les limites de ce modèle apparaissent lorsqu'il s'agit de pathologies plus complexes, comme les maladies mentales, infectieuses ou les complications liées à la grossesse. Ces problèmes de santé, dont les symptômes sont moins linéaires et plus variables d'un patient à l'autre, sont plus compliqués à décrypter. De plus, cette technologie a été entraînée sur des données provenant de populations assez homogènes, ce qui soulève des questions sur sa capacité à être généralisée à d'autres profils. Cette avancée soulève également des enjeux éthiques, comme le fait de fonder une stratégie médicale sur une prédiction algorithmique.

Meta dévoile Horizon TV, sa plateforme de streaming dédiée aux casques VR Quest



Meta dévoile une nouvelle plateforme de streaming vidéo baptisée Horizon TV, spécialement conçue pour ses casques de réalité virtuelle Quest. Cette initiative vise à enrichir l'expérience immersive des utilisateurs en centralisant différents contenus audiovisuels accessibles directement en VR. En marge de la présentation de ses nouvelles lunettes connectées, les Ray-Ban Meta Display, lors de l'événement Connect, Meta a dévoilé une évolution majeure pour les amateurs de vidéo sur ses casques de réalité virtuelle. Désormais, un hub baptisé Horizon TV rassemblera au sein d'une seule interface les services de streaming phares comme Prime Video, Peacock, ou encore Disney+ avec ses déclinaisons Hulu et ESPN. Un mouvement stratégique qui positionne clairement la marque face à la concurrence grandissante dans l'univers de l'immersion vidéo.

L'expérience utilisateur repensée

Sur l'image partagée par Meta, on découvre une interface intégrant des tuiles d'applications de streaming accompagnées de recommandations personnalisées, générées visiblement par des algorithmes maison. Ce système permettrait d'ajouter facilement des contenus à une liste de suivi centralisée — accessible directement depuis le hub. L'utilisateur pourra donc composer, selon ses abonnements, une sélection sur-mesure mêlant films, séries, sports ou encore musique. Notons qu'un onglet «Immersive» promet d'aller plus loin en matière d'expérience sensorielle.

Cinéma 3D et contenus exclusifs

Meta, en s'alliant à des acteurs majeurs tels que Universal Pictures et Blumhouse, propose aussi la diffusion de films comme «The Black Phone» ou « M3GAN», enrichis d'effets 3D optimisés pour les casques Quest. Cette démarche fait écho aux partenariats établis par d'autres géants – citons celui entre Apple, Disney, et le Vision Pro – mais Horizon TV annonce déjà une exclusivité : un extrait en 3D du prochain film «Avatar» sera proposé en avant-première.

Mises à jour techniques et perspectives d'avenir

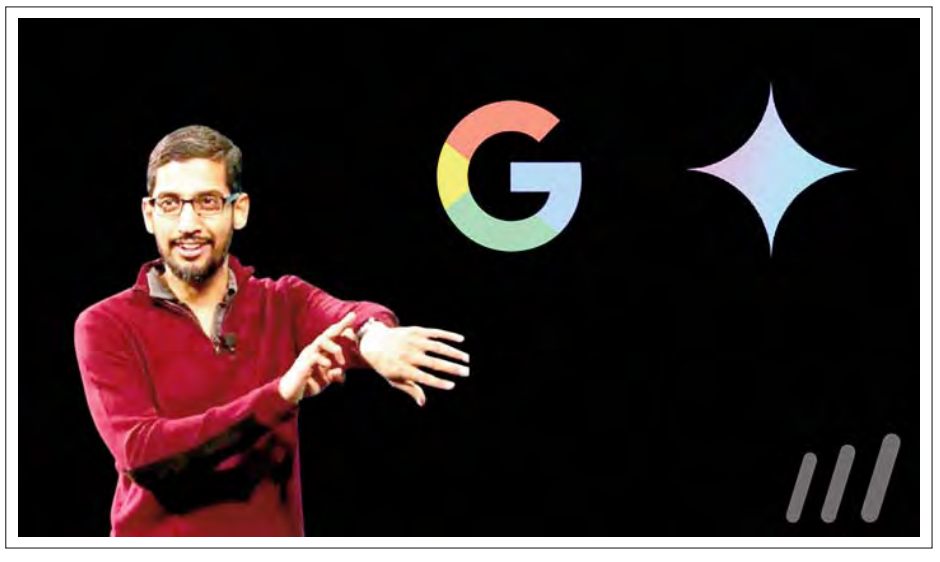
Parallèlement au lancement du hub, des améliorations techniques sont attendues : disparition du letterboxing et adaptation automatique du format d'affichage selon le ratio original des œuvres visionnées. Si plusieurs points restent encore flous — notamment la compatibilité précise avec les différentes versions du casque Quest ou la date exacte du déploiement — ces nouveautés devraient séduire les utilisateurs désireux d'une expérience plus fluide. Bien que certains détails restent encore sous embargo, tout laisse penser que ce tournant stratégique pourrait bien redéfinir l'expérience vidéo en réalité virtuelle.

TikTok, la plateforme chinoise bientôt sous pavillon américain ?

Après deux jours de discussions à Madrid, les États-Unis et la Chine ont trouvé un accord concernant TikTok. Le compromis prévoit que l'application passe sous contrôle américain. Cet accord doit encore être validé par Donald Trump et Xi Jinping lors d'un échange prévu ce vendredi. Sur son réseau Truth Social, Donald Trump a déclaré que les négociations avaient été un succès et qu'un accord avait été trouvé pour une application «très populaire auprès des jeunes». Il a ajouté qu'il en discuterait directement avec Xi Jinping. Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, a confirmé qu'un cadre d'accord existait. Selon lui, TikTok aura bientôt un propriétaire américain, même si les détails précis n'ont pas encore été dévoilés. Depuis plusieurs mois, Washington exige que TikTok ne soit plus contrôlé par la société chinoise ByteDance. La loi votée au Congrès en 2024 impose en effet que l'application soit vendue à un acteur non chinois avant le 17 septembre 2025, sous peine d'être interdite aux États-Unis. La crainte des autorités américaines concerne la sécurité des données et une possible influence politique de la Chine via l'algorithme du réseau social. Les discussions à Madrid ont eu lieu après plusieurs cycles de négociations déjà menés en Europe. La délégation américaine était dirigée par Scott Bessent et la partie chinoise par le vice-premier ministre He Lifeng. Aucune annonce officielle n'a été faite du côté de Pékin, et la vente de TikTok doit encore recevoir le feu vert de ByteDance et des autorités chinoises. Scott Bessent a précisé que de nouvelles négociations commerciales entre les deux pays se tiendraient dans environ un mois. Ces échanges ne concerneront pas uniquement TikTok, mais aussi d'autres dossiers liés au commerce. Pékin a récemment accusé Nvidia, un géant américain des puces électroniques, d'avoir enfreint ses lois antimonopole et a ouvert une enquête. En parallèle, la Chine a lancé plusieurs investigations dans le secteur des semi-conducteurs américains. L'année 2025 a été marquée par une succession de conflits commerciaux entre les deux puissances. Les droits de douane ont atteint des niveaux trois fois plus élevés que d'habitude, ce qui a fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales. Un accord provisoire a ensuite permis de réduire temporairement ces taxes : 30 % pour les États-Unis et 10 % pour la Chine. En août, les deux pays avaient déjà prolongé de 90 jours leur trêve commerciale, repoussant l'entrée en vigueur de nouvelles hausses de taxes. Cette trêve doit durer jusqu'au 10 novembre.



Gemini débarque enfin sur Google Chrome



Google vient d'annoncer une série de fonctionnalités basées sur Gemini pour Google Chrome. Bientôt, le navigateur pourra accomplir des tâches sur le web à la place de l'utilisateur. Il s'agit d'une annonce attendue depuis des mois. En effet, alors que les navigateurs web boostés à l'IA se multiplient (comme Dia de The Browser Company ou Comet de Perplexity), Google ne proposait pas encore une véritable intégration de son intelligence artificielle Gemini sur Chrome. Mais cela change aujourd'hui, puisque la firme a enfin décidé de tirer profit de son intelligence artificielle pour améliorer l'expérience sur son navigateur.
Selon Google, il s'agit de la plus grande mise à jour de l'histoire de Chrome.

Voici comment Gemini va vous aider au quotidien

Google lance un bouton Gemini sur le navigateur, ce qui permet d'utiliser le concurrent de ChatGPT sans changer d'onglet. Mais ce n'est pas tout, puisque cette intégration permettra aussi d'utiliser Gemini pour poser des questions ou donner des instructions par rapport aux onglets ouverts. Et cela peut faire gagner un temps considérable. Par exemple, si vous planifiez un voyage et si vous avez ouvert différents onglets pour ce projet, Gemini peut synthétiser les informations de ces différents onglets et générer un itinéraire. La fonctionnalité peut aussi être intéressante si on ouvre plusieurs onglets pour comparer des offres. Évidemment, Gemini pourra aussi vous aider à analyser les informations sur l'onglet ouvert et pourra vous aider à retrouver une page web que vous avez précédemment consultée, dans votre historique, avec un prompt de type : "Quel était le site web sur lequel j'ai vu le bureau en noyer la semaine dernière ?".
De plus, Gemini sur Chrome intègre les différents services Google. Ainsi, il sera, par exemple, possible de programmer un événement sur l'agenda Google depuis Gemini, sans quitter l'onglet sur lequel vous travaillez.

Google Chrome va aussi se doter d'un agent

La nouveauté la plus importante sera l'agent IA que Google va intégrer à Chrome, plus tard. En effet, celui-ci sera en mesure d'accomplir des tâches sur internet à votre place, en prenant le contrôle de la saisie et du curseur. "Au cours des prochains mois, nous allons introduire des fonctionnalités d'agent dans Gemini dans Chrome. Celles-ci permettront à Gemini dans Chrome de gérer les tâches fastidieuses qui vous prennent tant de temps, comme prendre rendez-vous chez le coiffeur ou commander vos courses hebdomadaires. Vous indiquez à Gemini dans Chrome ce que vous souhaitez faire, et il agit à votre place sur les pages Web, pendant que vous vous concentrez sur d'autres choses. Vous pouvez l'arrêter à tout moment, vous gardez donc le contrôle", indique Google. Mais, malheureusement, toutes ces nouveautés basées sur Gemini ne sont encore annoncées que pour les utilisateurs qui vivent aux États-Unis et qui utilisent la langue anglaise. Et Google n'indique pas quand il proposera ces nouveautés dans d'autres pays. D'autre part, l'intégration de Gemini sur Chrome est encore réservée aux versions Windows et Mac du navigateur. Mais la firme prévoit déjà un lancement sur Android et iOS.

Palestine

Amnesty International appelle les Etats et les entreprises à ne plus collaborer avec l'entité sioniste

L'organisation «Amnesty International» a lancé, jeudi, un appel aux Etats et aux entreprises à cesser leurs activités «contribuant directement ou pas» au «système d'apartheid contre les Palestiniens» sous le contrôle de l'entité sioniste et au «génocide à Ghaza».

L'organisation de défense des droits de l'homme cible nommément des entreprises, sionistes et étrangères, pour lesquelles elle «a rassemblé des preuves crédibles de leur contribution aux actions illégales» de l'occupation sioniste. Dans un rapport explosif, Amnesty International met en lumière la responsabilité directe de 15 grandes entreprises dans la perpétuation des crimes commis contre les Palestiniens, à travers la fourniture d'armes, de technologies de surveillance, ou encore la gestion de ressources essentielles. Parmi les groupes cités, on retrouve des piliers de l'industrie militaire américaine, accusés de fournir avions, bombes et systèmes de guidage utilisés dans les frappes à Ghaza. Des sociétés sionistes sont elles aussi mises en cause pour leurs drones et missiles testés en conditions réelles sur le terrain palestinien. Côté technologie, l'ONG pointe du doigt des sociétés dont les systèmes de traitement de données et de reconnaissance faciale alimentent l'appareil sécuritaire sioniste. Le rapport ne se limite pas à l'armement. Une compagnie sioniste des eaux, est accusée de pratiques discriminatoires privant les Palestiniens d'un accès équitable à cette ressource vitale. Des sociétés sont également visées pour implication dans le projet ferroviaire d'Al Qods-Est, qui consolide l'expansion des colonies illégales, et la fourniture d'engins et services utilisés dans les démolitions de maisons palestiniennes. Pour Amnesty International, ces partenariats économiques ne sont pas de simples transactions commerciales, «ils constituent des complicités actives dans des crimes pouvant relever du génocide, des crimes de guerre et du crime d'apartheid». L'ONG appelle les Etats à interdire la fourniture d'armes et de technologies susceptibles d'alimenter les violations, et exige des entreprises qu'elles mettent fin à tout contrat ou activité facilitant la répression. Le rapport d'Amnesty fait suite à celui de plus de 80 ONG, dont Oxfam et la Ligue des droits de l'homme, qui ont appelé lundi les Etats et entreprises, notamment européens, à mettre fin à leur «commerce avec les colonies illégales» dans les territoires occupés palestiniens.

Le Premier ministre luxembourgeois affirme : «Reconnaître la Palestine sera un moment clé»

La reconnaissance de l'Etat de Palestine par des dizaines de pays lundi sera «un moment clé» sur le long chemin vers une paix au Proche-Orient, estime le Premier ministre luxembourgeois Luc Frieden, qui sera à New York pour apporter la voix de son pays.
Le Luxembourg, avait déclaré avoir l'intention de reconnaître la Palestine, lors d'un sommet en marge de l'assemblée générale de l'ONU. Luc Frieden confirme qu'il sera lundi à New York parmi les chefs d'Etat et de gouvernement apportant ce soutien aux Palestiniens. «Je voudrais que les deux peuples gardent l'espoir de pouvoir un jour vivre en paix», déclare le dirigeant. La «Déclaration de New York», qui entend redonner du souffle à une paix bâtie sur la solution à deux Etats, est majoritairement soutenue par la communauté internationale. Pour lui, la Déclaration de New York sera «un moment clé dans ce processus, (...) un pas important dans une longue marche vers une paix et une stabilité dans la région». «Tout ce que nous faisons (...) est destiné à faire cesser les atrocités que nous voyons à Ghaza», insiste-t-il. Il y a une semaine, le texte préparé par la France et l'Arabie saoudite a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU, par 142 voix pour, 10 voix contre et 12 abstentions.
Luc Frieden a par ailleurs apporté son soutien aux nouvelles sanctions contre l'entité sioniste proposées cette semaine par la Commission européenne.

Sahara occidental

Le CODESA présente à Amnesty International un exposé sur les violations dont sont victimes les Sahraouis

Un exposé détaillé sur les violations graves et systématiques dont sont victimes les civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental, a été présenté à l'ONG de défense des droits de l'homme Amnesty International par une délégation du Collectif des Défenseurs sahraouis des Droits humains au Sahara occidental (CODESA), indique le collectif dans un communiqué. Lors d'une rencontre avec les responsables de cette organisation à Stockholm, le président de la Commission des relations extérieures du CODESA, El Mahjoub Mleiha, et le secrétaire général de l'organisation, Baih Jamaa, ont souligné «la souffrance du peuple sahraoui» qui «s'est aggravée considérablement depuis la violation par les forces d'occupation marocaines de l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre 2020, en raison, notamment des attaques de drones visant des civils sahraouis et les populations voisines» et qui ont fait «des victimes innocentes». La rencontre a permis à la délégation du CODESA d'attirer l'attention d'Amnesty international sur «la situation alarmante des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, exposés à la torture, aux mauvais traitements et privés de leurs droits fondamentaux». Elle a permis également de mettre en avant de nombreuses autres violations commises par l'occupant marocain dont «l'accaparement des terres et des ressources naturelles, en violation flagrante du droit international humanitaire». Le collectif a réaffirmé, à cette occasion, la détermination du peuple sahraoui, cinquante ans après le début de l'occupation marocaine, à poursuivre sa lutte pacifique et légitime pour la liberté et l'indépendance.
Il a appelé, dans ce contexte, la communauté internationale, en particulier les mécanismes onusiens et les ONG internationales de défense des droits humains, à «assumer leurs responsabilités pour mettre un terme à ces violations, protéger les civils et obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée européenne menée par la délégation du CODESA, visant à sensibiliser sur la cause sahraouie et à réaffirmer le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément au droit international.

Conseil de sécurité

Les A3+ appellent la communauté internationale à soutenir le processus politique en Syrie

Le groupe des A3+ au Conseil de sécurité des Nations unies (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a appelé, jeudi à New York, la communauté internationale et l'ONU à soutenir le processus politique en Syrie, tout en condamnant la poursuite des attaques sionistes contre ce pays. «La communauté internationale et l'ONU, tout particulièrement, ont un rôle crucial à jouer en soutenant la Syrie durant sa transition. Les A3+ appellent à engager un travail constructif coordonné entre l'ONU et les autorités syriennes», pour atteindre cet objectif, a indiqué le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, qui s'exprimait au nom du groupe. «Nous réitérons l'importance d'un processus politique inclusif mené par et pour les Syriens. Il est essentiel que les Syriens eux-mêmes déterminent l'avenir de leur pays», a assuré le diplomate qui intervenait à une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie. M. Bendjama a souligné l'importance de la tenue d'élections législatives «inclusives» en Syrie et qui devraient être «organisées minutieusement, de façon à garantir leur crédibilité et leur légitimité». Les A3+ appellent, en outre, à un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire syrien. «Faire taire les armes et encourager le dialogue entre tous les Syriens est essentiel pour la stabilité du pays», assure le groupe qui précise que «les armes doivent être sous l'autorité exclusive de l'Etat syrien». «La confrontation continue (entre Syriens) risque d'alimenter l'instabilité et de créer un terrain fertile pour la résurgence du terrorisme», a mis en garde Bendjama. Par ailleurs, les A3+ ont invité «l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux à s'abstenir de mener des actions susceptibles de déstabiliser davantage le pays». Ils ont tout particulièrement dénoncé les attaques menées régulièrement par l'entité sioniste contre le territoire syrien. Les membres du groupe ont condamné fermement les opérations militaires sionistes «qui constituent une violation flagrante du droit international, dont l'article 2 de la Charte des Nations unies». Ils somment l'entité sioniste de respecter l'accord de désengagement de 1974 avec la Syrie, tout en rappelant que le Plateau du Golan occupé est un territoire qui appartient à la Syrie, que l'entité sioniste doit évacuer sans délai. Sur un autre plan, les A3+ notent que les besoins humanitaires en Syrie restent «immenses» et que la levée des sanctions contre ce pays, aussi louable soit-elle, demeure une mesure insuffisante face à la détresse du peuple syrien. Le groupe appelle les donateurs à tenir leurs engagements et exhorte la communauté internationale à assurer une aide «significative et durable» à la Syrie.

Quatre nouveaux martyrs à cause de la malnutrition dans la bande de Ghaza

Les autorités sanitaires palestiniennes ont fait état, vendredi, de la mort en martyrs de quatre Palestiniens à cause de la famine et de la malnutrition dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste et un blocus étouffant. Quatre Palestiniens, dont un enfant, sont morts en martyrs en raison de la famine et de la malnutrition au cours des dernières 24 heures, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes. Le nombre total des Palestiniens tombés en martyrs à cause de la famine et de la malnutrition s'élève à 440, dont 147 enfants, a-t-on indiqué. La crise humanitaire continue de s'aggraver dans la bande de Ghaza, en raison du blocus imposé par l'entité sioniste et des pénuries de nourriture et de fournitures médicales.

Un journaliste et un médecin agressés par les forces sionistes lors d'un raid dans la ville de Jénine

Les forces d'occupation sionistes ont violemment agressé un journaliste palestinien et un médecin tôt vendredi matin lors d'un raid dans la ville d'Arraba, au sud de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Le journaliste Ahmad Zaki Al-Eredi et le médecin Nidal Al-Arda ont tous deux été sévèrement battus après que les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut et fouillé leurs maisons, a rapporté l'agence de presse palestinienne WAFA. Le Croissant-Rouge palestinien a transféré les deux hommes à l'hôpital pour y être soignés après avoir subi de multiples contusions suite à l'agression.
La violence et l'harcèlement des forces d'occupation sionistes sont monnaie courante lors des raids nocturnes en Cisjordanie occupée, ciblant souvent les civils, y compris les membres de la presse et les professionnels de la santé.

Syrie

L'envoyé spécial de l'ONU Geir Pedersen démissionne

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, le norvégien Geir Pedersen, a annoncé, jeudi, sa démission «pour raisons personnelles» après près de sept ans à ce poste. S'exprimant à la tribune du Conseil de sécurité, M. Pedersen s'est dit «profondément redevable et profondément reconnaissant envers le peuple syrien, qui a montré un courage et une humanité extraordinaires au cours de ces années». «Comme ma famille et mes collègues le savent, il est de mon intention depuis un certain temps de passer à autre chose», a-t-il dit. Mais «compte tenu des changements extraordinaires en Syrie et de l'ouverture d'un nouveau chapitre, c'était à la fois mon devoir et un privilège de rester en fonction et d'aider à guider les efforts politiques des Nations unies durant les premiers mois cruciaux de cette période historique de transition politique». Agé de 69 ans, Geir Pedersen avait été nommé à ce poste en octobre.

Situation humanitaire en Syrie : plus de 70 % de la population a besoin d'une assistance

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, a exprimé jeudi son inquiétude face à la situation humanitaire en Syrie, affirmant que plus de 70% de la population a besoin d'une assistance. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation dans le pays, M. Fletcher a rappelé aux membres du Conseil l'ampleur du désastre, soulignant que «plus de 70% de la population a besoin d'une assistance» et «plus de 9 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë». Et malgré une meilleure coopération avec les autorités, malgré des progrès dans l'acheminement de l'aide et une hausse significative des distributions, l'appel humanitaire pour cette année n'est financé qu'à hauteur de 18%. «Nous risquons de manquer une occasion rare pour le peuple syrien», a-t-il averti. De son côté, Geir O. Pedersen qui a démissionné jeudi de son poste d'envoyé spécial de l'ONU en Syrie, a estimé que «la survie de la Syrie repose sur un double impératif : stabilité politique et soutien international». Ce dernier implique, notamment «un allègement des sanctions unilatérales contre le pays», a-t-il plaidé. Dans un tel contexte de fragilité interne, toute ingérence extérieure est malvenue.
Le diplomate norvégien a dénoncé les frappes lancées ce mois-ci par l'entité sioniste à travers le pays, ainsi que les rapports faisant état de la présence de commandos terrestres sionistes dans le sud de Damas. «Ce type d'intervention est inacceptable et doit cesser», a-t-il martelé, soulignant la nécessité de «respecter la souveraineté syrienne».

67e anniversaire de la création du GPRA

Consolidation des principes immuables de la diplomatie algérienne

L'Algérie a célébré, vendredi, le 67e anniversaire de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) le 19 septembre 1958, un évènement phare qui a contribué à la consolidation des principes immuables de la diplomatie algérienne, et permis de faire entendre la voix du peuple algérien dans le monde et de conférer la légitimité à sa lutte armée.

La commémoration de cet anniversaire intervient alors que l'Algérie a recouvré sa place véritable aux niveaux régional et international, fidèle à ses principes diplomatiques constants et à son engagement à défendre le droit des peuples à l'auto-détermination, à œuvrer pour le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires internes, le soutien des causes justes et légitimes, le bon voisinage, la coopération, le règlement pacifique des conflits, le respect du droit international, l'attachement au principe de non-alignement et le plaidoyer pour un monde multipolaire. A l'heure des grands bouleversements que connaît le monde, l'Algérie continue d'assumer pleinement son rôle en tant que force régionale, indépendante dans ses décisions et ses positions, jouissant du respect de tous les peuples et Etats qui voient en elle un partenaire loyal, fiable et crédible, comme l'a souligné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa dernière entrevue avec les représentants des médias nationaux, réaffirmant que les principes de la diplomatie algérienne sont directement inspirés des valeurs de la glorieuse Révolution de Novembre. Dès les premières années de la Guerre de libération, le besoin de conférer à la Révolution une couverture juridique à l'échelle internationale et d'unifier les efforts de ses dirigeants s'est imposé.

Le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA), réuni au Caire du 20 au 27 août 1957, a, alors, décidé de créer le Gouvernement provisoire de la République algérienne, officiellement proclamé le 19 septembre de l'année suivante.

Le GPRA, qui a connu trois formations de 1958 à 1962 sous la présidence de Ferhat Abbas puis Benyoucef Benkhedda, s'imposa comme représentant légitime du peuple algérien lors des négociations d'Evian, lesquelles ont abouti à la signature de l'accord de cessez-le-feu le 19 mars 1962, puis à l'indépendance. La proclamation du GPRA intervint dans un contexte crucial. La Révolution était à sa quatrième année et des événements majeurs avaient eu lieu côté français, notamment le retour du général Charles de Gaulle au pouvoir. L'idée de créer un gouvernement provisoire avait été envisagée au sein du mouvement national depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'ancien ministre au Gouvernement provisoire, feu Abdelhamid Mehri, avait affirmé dans un témoignage historique que le soutien massif du peuple algérien et la reconnaissance du Gouvernement provisoire par de nombreux pays à l'époque, attestaient du retour de l'Algérie en tant qu'Etat le 19 septembre 1958. Ce gouvernement avait joué «un rôle majeur» sur le plan diplomatique, en faisant connaître la cause algérienne juste dans les différents fora internationaux, a-t-il ajouté. Selon des historiens, le GPRA s'attela, dès sa création, à faire entendre la voix de la Révolution à travers la participation de plusieurs de ses membres à des conférences internationales, notamment africaines et arabes, et en effectuant des visites dans des pays frères et solidaires. Les membres de ce gouvernement ont pris part aux conférences internationales d'Accra (Ghana) en décembre 1958, de Monrovia (Liberia) en août 1959 et de Tunis en janvier 1960. Suite à la proclamation de la création du GPRA depuis trois capitales arabes, plus de 30 pays arabes, africains, asiatiques et américains ont reconnu ce gouvernement qui a joué un rôle important sur la scène internationale et réussi à conclure des dizaines d'accords et traités internationaux.



La première action entreprise par le GPRA fut de dénoncer, le 20 septembre 1958 aux Nations unies, le référendum décidé par le général Charles de Gaulle. Le GPRA a réussi à déjouer toutes les conspirations ourdies par l'Etat français, et à anéantir les propagandes malveillantes diffusées par l'administration coloniale qui prétendaient qu'il n'existait aucun interlocuteur valable pour engager des négociations de paix. «Le GPRA, émanation de la volonté du peuple, pleinement conscient de toutes ses responsabilités, s'engage à les assumer toutes, la première étant de conduire le peuple et l'Armée jusqu'à la réalisation de la libération nationale…», est-il souligné dans la déclaration officielle de la création du GPRA, lue par son président Ferhat Abbas. «Le mythe de l'Algérie française et le leurre de l'intégration ne sont que les fruits d'une politique de force et de violence», ajoute le même document, affirmant que «l'Algérie n'est pas la France et que le peuple algérien n'est pas français».

Ahmed S.

ONPPE

Mme Cherfi préside une cérémonie en faveur des associations œuvrant pour la prise en charge des enfants orphelins

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a présidé une cérémonie en faveur des associations actives dans le domaine de la prise en charge des enfants orphelins. Lors de cette cérémonie organisée, mercredi à Alger, en partenariat avec le groupe de boissons et d'eaux minérales «Ifri», Mme Cherfi a précisé que cette initiative qui profitera à 50 000 orphelins, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à protéger les catégories vulnérables, notamment les enfants orphelins, et ceux issus de familles à revenu limité. Elle a souligné que la protection de l'enfance figure «parmi les priorités nationales», à travers l'implication de l'ensemble des acteurs, dont les organismes nationaux, les opérateurs économiques ainsi que les acteurs de la société civile. S'agissant des critères de sélection des associations chargées de la distribution de ces aides financières, Mme Cherfi a indiqué qu'ils portent sur «l'action de terrain et son efficacité, la répartition géographique ainsi que le nombre d'enfants pris en charge», précisant que ces associations sont membres du réseau de la société civile pour la promotion des droits de l'enfant, relevant de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE). De son côté, le représentant du PDG du groupe «Ifri», Salah Eddine Hassain, a affirmé que cette initiative reflète «une profonde conviction que la croissance de toute institution ne peut se réaliser qu'au sein de la société à laquelle elle appartient», soulignant l'engagement du groupe à poursuivre ce type d'initiative, pour une société plus solidaire, plaçant les enfants au cœur de ses préoccupations. Les associations sélectionnées pour la distribution de ces aides représentent différentes régions du pays, parmi lesquelles l'association «Kafil El-Yatim» pour la prise en charge des orphelins et des enfants (Bou Saâda), l'association «Kawafil El-Khair» pour le soutien de la veuve et de l'orphelin (Blida) et l'association «Rafik El-Yatim» (Béchar).

N. I.

Solidarité nationale

Le ministère lance le programme «Famille productive» en faveur des familles à revenu limité

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, jeudi, le lancement du programme «Famille productive», visant à soutenir les familles à revenu limité. «En application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au soutien aux femmes et aux familles porteuses de projets productifs, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme lance le programme «Famille productive», visant à soutenir les familles à revenu limité, dans le but de développer leurs ressources économiques et de les accompagner dans la création d'activités productives». Les inscriptions sont «ouvertes aux familles et aux femmes souhaitant bénéficier du programme «Famille productive», a fait savoir le ministère, ajoutant que les concernés par le programme sont le chef ou la cheffe de famille, ainsi que la femme ayant à charge ses parents, ses frères ou ses sœurs, et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif 25-236 du 9 septembre 2025, fixant les conditions et modalités de bénéfice du programme de Famille productive (Journal officiel N°61)».

Le demandeur doit s'inscrire sur la plateforme numérique via le lien suivant :

«http://service-solidarite.gov.dz/eservice/plateforme/FAMILLEP] (http://service-solidarite.gov.dz/eservice/plateforme/FAMILLEP»,

ou déposer le dossier requis auprès de la direction de l'Action sociale et de la solidarité (DAAS) du lieu de résidence, dans un délai maximal de vingt jours à compter du dimanche 21 septembre 2025. Les pièces à fournir pour bénéficier de ce programme portent, notamment sur «les justificatifs de compétences artisanales ou de qualifications professionnelles ou certificat de formation, attestation de non-perception de revenus, preuve de résidence en Algérie. Le demandeur ne doit pas avoir bénéficié d'aides, d'équipements ou de programmes d'aide de l'Etat». Le ministère a souligné que la commission créée à cet effet, sous la supervision du directeur de la DAAS, «arrête la liste définitive des familles productives bénéficiaires, ainsi que de matériels, d'appareils ou d'équipements dont elles bénéficieront, dont le montant varie entre 80.000 DA et 100.000 DA».

Il est aussi souligné que les activités liées à l'aide, portent, notamment sur les domaines de «la cuisine, la pâtisserie et les différents types de pâtes alimentaires, la couture, la broderie, le filage de laine et le tissage, les activités artisanales de la poterie, de la porcelaine, de la céramique, de la verrerie, des métaux, de l'halfa, du bois et des cuirs, les activités artisanales de joaillerie, de bijouterie et des arts décoratifs, les activités agricoles et la valorisation de leurs produits, notamment le séchage des fruits, les huiles naturelles et la distillation ainsi que celles de l'élevage et de l'apiculture».

Le ministère a affirmé qu'il est possible de consulter le guide des métiers artisanaux innovants pour les femmes rurales via le lien : https://service-solidarite.gov.dz/tadamoun/plateforme/PDF/guide M.pdf.

FAF

Sadi, trois réalisations majeures en moins de deux ans

En moins de deux années à la tête de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi a réussi à replacer l'Algérie sur la carte du football continental, arabe et international. Entre reconnaissance institutionnelle et redynamisation du football local, retour sur trois succès majeurs.

Retour de l'Algérie dans les hautes sphères africaines

Le 16 mars 2025, Walid Sadi est élu membre du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), une première depuis plusieurs années pour un représentant algérien. Cette élection constitue un retour stratégique de l'Algérie dans les centres décisionnels du football africain, après un long passage à vide de près d'une décennie. Ce succès personnel illustre également le leadership de l'Algérie dans la zone nord-africaine, alors que Sadi occupe le poste de vice-président de l'Union nord-africaine de football (UNAF) et préside la commission des compétitions de cette même instance. Une victoire diplomatique pour le football algérien, qui regagne sa place naturelle parmi les pays influents du continent.

Une présence retrouvée dans le football arabe

En mars 2025, l'Algérie retrouve sa place au sein du comité exécutif de l'Union arabe de football, après un vide institutionnel depuis 2016. Cette réintégration a été validée par acclamation lors d'une réunion à Riyad, confirmant le rôle moteur que peut jouer l'Algérie dans le développement du football au sein du monde arabe. Ce retour diplomatique s'accompagne d'un objectif clair : développer les compétitions interarabes, notamment pour les jeunes catégories et les clubs.

Une relance ambitieuse du football national

Sur le plan interne, Walid Sadi a été réélu président de la FAF en février 2025, obtenant 76 voix sur 78, preuve de la large confiance dont il bénéficie dans les milieux footballistiques nationaux. Son mandat est fondé sur un programme de réforme ambitieux, structuré en six axes : création d'académies de formation, renforcement de la formation des entraîneurs, mise en place d'une stratégie de communication, développement d'une politique de marketing et de financement durable, et modernisation de la gouvernance. Sur le plan sportif, l'objectif principal a été atteint : qualification de l'équipe nationale pour la CAN 2025, et l'Algérie est en bonne voie aussi pour décrocher son ticket à la Coupe du Monde 2026. Dans la foulée, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a renouvelé sa confiance en Walid Sadi en le nommant à nouveau ministre des Sports dans le gouvernement remanié d'il y a



quelques jours. C'est une reconnaissance de son efficacité, lui qui avait déjà occupé ce poste dans le gouvernement précédent depuis 2024. Avec cette triple présence — continentale, arabe et nationale — Walid Sadi incarne une nouvelle génération de dirigeants sportifs algériens, alliant vision stratégique, présence sur le terrain et poids diplomatique. En deux ans, il a réussi là où plusieurs avaient échoué pendant une décennie : remettre l'Algérie au centre du jeu.

Bessa N.

Classement FIFA

Les Verts perdent deux places

La sélection nationale s'est classée à la 38e place au classement mondial de la FIFA du mois de septembre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Les Verts perdent deux places (36e) par rapport au dernier classement publié au mois de juillet dernier La bande à Petkovic avait disputé deux matchs dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, disputés début du mois de septembre, soldés par une victoire devant le Botswana (3-1) et un match nul face à la Guinée (0-0). Sur le plan continental, la sélection nationale a conservé sa quatrième place africaine, devant la Côte d'Ivoire (44e mondiale), le Nigéria (45e), la Tunisie (46e) et le Cameroun (52e). La prochaine sortie des protégés des coéquipiers de Amoura est prévue le mois d'octobre prochain contre la Somalie, le 6 octobre dans un stade à déterminer, avant d'accueillir l'Ouganda le 13 octobre au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la dernière journée des qualifications du Mondial 2026.
En haut du classement mondial, l'Espagne a pris la première place, devant l'Argentine et la France. L'Angleterre a conservé sa 4e place, devant le Portugal (5e) et le Brésil qui perd une place (6e).
Le prochain Classement mondial masculin FIFA sera publié le 23 octobre prochain.

Qualifications aux Mondial 2026

Somalie-Algérie à Oran et Algérie-Ouganda à Tizi-Ouzou

L'équipe nationale somalienne recevra son homologue algérienne, le jeudi 9 octobre 2025, au stade Miloud-Hadefi d'Oran (17h00) dans le cadre de la 9e journée (Gr. G) des qualifications pour la Coupe du Monde 2026, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Leader de son groupe avec 19 unités, à quatre longueurs de ses poursuivants directs, l'Algérie aura besoin d'un succès face à la lanterne rouge pour valider officiellement son ticket pour le Mondial-2026, prévu du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, au Canda, et au Mexique.
Les «Verts» boucleront leur campagne qualificative le mardi 14 octobre, en recevant l'Ouganda au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00), lors de la 10e et dernière journée. A l'issue de leur victoire face au Botswana (3-1) à Tizi-Ouzou, puis le nul contre la Guinée (0-0), en septembre, les Algériens occupent la tête du groupe avec 19 points, devant l'Ouganda et le Mozambique, qui comptent 15 points chacun, la Guinée (11 pts), le Botswana (9 pts), et la Somalie (1 point). Seul le premier de chaque groupe sera directement qualifié pour la phase finale, tandis que les quatre meilleurs deuxièmes passeront par les barrages.

Nouveau complexe sportif de Béchar

Belaribi inspecte les travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a souligné, jeudi à Béchar, que depuis le lancement officiel, le 24 avril dernier, du chantier du nouveau complexe sportif de Béchar par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les travaux de ce projet sportif affichent un taux d'avancement de 20 pour cent. Cette progression des travaux témoigne des compétences de la main-d'œuvre nationale dans ce projet, qui mobilise plus de 1500 travailleurs sur le chantier, soulignant que le secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, est habitué à relever les défis liés à la réalisation de grands projets inscrits dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Au cours de sa visite d'inspection de ce projet, qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 35 milliards de DA, le ministre a donné des instructions concernant, notamment, l'intensification des visites de travail et de suivi des travaux de réalisation des tribunes du stade, l'élaboration d'un programme permettant de déterminer les délais restants pour l'achèvement de toutes les parties des tribunes et la mise en place d'une équipe spéciale chargée de suivre les travaux de la piscine semi-olympique. En plus, le ministre a insisté sur l'approvisionnement du chantier en matières premières de manière continue, tout en veillant à ce qu'elles soient de fabrication nationale et en évitant toute interruption dans la chaîne d'approvisionnement, et ce, grâce à une coordination directe avec les fournisseurs. Le ministre a également insisté sur la nécessité de mobiliser des équipes supplémentaires de travailleurs pour accélérer le rythme des travaux et garantir le respect des délais, en plus de recourir à la main-d'œuvre locale afin de contribuer au développement local et de créer une dynamique économique autour du projet. Le projet du nouveau complexe sportif de Béchar, dont le suivi et l'étude sont confiés à l'Agence nationale pour la réalisation des investissements dans le secteur de l'équipement (ANRIE), rattachée au secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, et dont les délais de réalisation sont de 36 mois, s'étend sur une superficie de 40 000 mètres carrés et comprend un stade couvert d'une capacité de 25 000 places, une piscine semi-olympique couverte d'une capacité de 2400 places, un stade d'athlétisme d'une capacité de 6500 places, ainsi que plusieurs installations nécessaires à son fonctionnement, selon sa fiche technique.

Ali O.

CANU17 féminin

L'Algérie s'impose devant la Zambie et conserve ses chances de qualification pour les demi-finales

La sélection nationale de handball U 17 filles s'est imposée devant son homologue zambien sur le score de 39-16, (mi-temps : 25-10), jeudi soir, à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran, dans le cadre de la 4e journée de la poule «B» de la 21e édition du Championnat d'Afrique des Nations de la catégorie. Le sept algérien est parvenu à imposer son rythme dès l'entame de la rencontre, terminant la première mi-temps avec 15 buts d'avance (25-10). En seconde période, les coéquipières de Maria Benflis ont conservé la même intensité, s'appuyant sur un jeu offensif efficace pour creuser l'écart et l'emporter largement face aux Zambiennes sur le score de 39 à 16. L'entraîneur national adjoint, Souhil Belbachir, a déclaré à la presse à l'issue de la rencontre : «Nous avons réussi à remporter ce match, qui a été facile, afin de rester dans la compétition. Nous ferons tout notre possible pour gagner contre la Guinée et décrocher notre qualification pour les demi-finales». De son côté, la joueuse de l'équipe nationale, Lahlah Litissa, a déclaré : «Je suis pleinement satisfaite de cette victoire. Nous allons tout faire pour enchaîner dès demain avec un nouveau succès et se qualifier pour les demi-finales. «Dans l'autre match de cette 4e journée du même groupe, la sélection égyptienne, déjà qualifiée, a pris le dessus sur la Guinée 24-20, tandis que le Burkina Faso était exempté. À l'issue de ce tour, les deux premiers des deux groupes de ce Championnat seront qualifiés pour les demi-finales. Les autres équipes disputeront les matchs de classement.

Ligue des champions africaine

C'est parti pour le MCA et la JSK !

Revoilà la Ligue des champions africaine qui démarre ce week-end dans une course effrénée afin de succéder aux Égyptiens de Pyramids FC, surprenants vainqueurs de la dernière édition.

Un club fondé en 2008, faut-il le rappeler, ce qui ne l'a pas empêché de tenir tête aux ténors et rafler la mise à l'arrivée, démontrant au passage que la compétition reste très ouverte. Si les habitués de l'épreuve sont exempts du premier tour préliminaire, le MCA et la JSK doivent malheureusement passer par cette case dès ce samedi. Ils auront néanmoins l'avantage de disputer le match aller à l'extérieur. Ainsi, le MCA, le champion en titre, défiera cet après-midi, le FC Fassell du Libéria à partir de 17h. Une équipe qui a dominé son championnat la saison dernière en terminant la compétition avec onze points d'avance sur son dauphin. Au lendemain de leur victoire en championnat mardi contre le MCO (3 – 2), les Mouloudéens se sont envolés vers Monrovia pour préparer dans les meilleures conditions leur premier rendez-vous africain de la saison. Si l'année dernière, ils se sont arrêtés au stade des quarts de finale, ils comptent cette fois aller encore plus loin et pourquoi pas jouer carrément le titre. Cependant, le chemin est long et semé d'embûches, il ne faut pas sauter les étapes et aller crescendo pour atteindre son objectif. Sous l'impulsion de son nouveau coach, le Sud-Africain Rulani Mokwena, recruté justement pour sa grande expérience dans les joutes africaines, le Mouloudia est bien armé pour rivaliser avec les meilleures équipes du Continent. Mais il va falloir d'abord bien négocier leur entrée en lice face à adversaire à priori à sa portée. L'idéal est de faire la différence dès cet après-midi pour marquer le coup et prendre de la confiance pour la suite. Ce sera également le cas de la JSK, même si l'équipe de Zinnbauer est toujours à la recherche de ses automatismes en ce début de saison. L'entame du championnat est loin d'être satisfaisante pour les Canaris, mais il n'y a pas péril en la demeure pour autant.

En affrontant, cet après-midi (15h), les Ghanéens du FC Bibiani Gold Stars, deuxièmes de leur dernier championnat, ils auront une belle occasion de provoquer le déclic et lancer enfin leur saison sur de bonnes bases. Avec le recrutement XXL effectué durant l'intersaison avec la venue de joueurs chevronnés comme Mahious, Merghem ou encore Belaïd, l'équipe a vraiment fière allure sur le papier. Il suffit peut-être d'un match référence pour lancer enfin la machine. En tout cas, les fans y croient.

La JSK, pour son retour dans la plus prestigieuse des compétitions africaines, a sa carte à jouer. D'autant que sa riche expérience en Afrique pourrait l'aider pour atteindre les sommets. C'est une aventure exaltante qui



commence pour nos deux clubs phares. C'est une bonne opportunité pour prouver leur valeur surtout en cette année charnière, où le football algérien a besoin d'exploits et de performances au niveau international pour revenir au premier plan. Notons enfin qu'en cas de qualification au prochain tour, le MCA sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'ASC Jaraaf (Sénégal) et la Colombe Sportive (Cameroun), alors que la JSK affrontera le gagnant du duel mettant aux prises l'US Monastir (Tunisie) et East End 0Lions (Sierra Leone).

Ali Nezlioui

Officiel

Luca Zidane portera les couleurs de l'Algérie



Du neuf en équipe nationale. À 28 ans, Luca Zidane, le fils du légendaire Zinedine Zidane, portera les couleurs de l'Algérie. Gardien du Grenada CF en Liga espagnole, il est officiellement qualifié pour représenter l'Algérie en sélection nationale. L'information a été confirmée par des sources autorisées à la FAF. Selon ces mêmes sources, la Fédération algérienne de football (FAF) a obtenu la validation de la FIFA, qui a entériné la qualification internationale du portier. Le nom de Luca Zidane figure d'ores et déjà dans la base de données FIFA Jurisprudence Database, accolé au drapeau algérien. Formé au Real Madrid, où il a gravi les échelons des catégories de jeunes jusqu'à l'équipe première, Luca Zidane a ensuite poursuivi sa carrière professionnelle en Espagne, avec des passages à Santander, au Rayo Vallecano, puis à Grenade. Longtemps pressenti pour suivre les traces de son père sous le maillot tricolore, le keeper de 28 ans a finalement opté pour la terre de ses origines paternelles. Ce choix, mûrement réfléchi, vient renforcer une dynamique engagée par la FAF pour attirer des profils capables d'apporter une plus-value immédiate à l'effectif national. Éligible dès octobre, Luca Zidane pourrait honorer sa première convocation à l'occasion des 9e et 10e journées des éliminatoires du Mondial 2026. L'Algérie affrontera la Somalie le 9 octobre à Oran, avant d'accueillir l'Ouganda le 14 octobre à Tizi-Ouzou. Cette arrivée symbolique ne manquera pas de susciter de l'enthousiasme, mais aussi de la curiosité. Car plus qu'un nom, Luca Zidane devra désormais convaincre par ses performances. Le rendez-vous est pris.

Kick-boxing et full-contact

Début du championnat national féminin à Tissemsilt

Le coup d'envoi du Championnat national féminin (minimes, cadettes et séniors) de kick-boxing, full-contact et disciplines similaires a été donné hier à la salle omnisports Chahid «Alouat Tayeb» à Tissemsilt, avec la participation de clubs représentant 25 wilayas. Cette compétition, qui se déroule sur deux jours, connait la participation de plus de 500 athlètes, sous la supervision de la Fédération algérienne de full-contact, de kick-boxing, de muay thaï et des sports assimilés, en coordination avec la Ligue de wilaya de Tissemsilt et la Direction locale de la jeunesse et des sports. Toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour assurer le bon déroulement de cette compétition, qui vise, selon les organisateurs, à détecter de nouveaux talents susceptibles de renforcer les équipes nationales dans ces disciplines à l'avenir. À noter que le directeur de la jeunesse et des sports, représentant le wali de Tissemsilt, Bouzaïed Fethi, accompagné de représentants des autorités locales, a donné le coup de starter de cette manifestation sportive.

Mondiaux-2025 (finale triple saut)

Yasser Triki termine au pied du podium

Le sauteur algérien, Yasser Mohamed Triki, a terminé à la 4e place, vendredi à Tokyo au Japon, en finale du concours du triple saut des Mondiaux-2025 d'athlétisme qui se poursuivent jusqu'au 22 septembre.Triki a terminé au pied du podium, grâce à son saut mesuré à 17,25 mètres réalisé au premier essai, ratant trois de ses essais sur les six permis. Dans un concours très relevé et très disputé jusqu'aux derniers essais, le titre mondial a été remporté par le Portugais, Pedro Pichardo (17,91 mètres), grâce à son dernier essai. La médaille d'argent est revenue à l'Italien, Andrea Dallavalle, avec un saut mesuré à (17,64 mètres), réussi aussi lors de son dernier essai, alors qu'il n'était que 4e, tandis que le Cubain, Lâzaro Martinez, a pris la médaille de bronze, avec un saut à 17,49 mètres, obtenu lors de son second essai. La participation algérienne aux Championnats du monde d'athlétisme de Tokyo prendra fin samedi avec la finale du 800 mètres, prévue à 14h22 (heure algérienne), où le médaillé de bronze des derniers Jeux olympiques-2024, Djamel Sedjati, sera présent, avec une chance de médaille.Plus de 2.000 athlètes venus d'environ 200 pays, dont l'Algérie, prennent part au rendez-vous mondial de Tokyo. L'Algérie est présente avec dix athlètes dont une dame: Slimane Moula, Djamel Sedjati et Mohamed Ali Gouaned (800 mètres), Amine Bouanani (110 mètres haies), Haïthem Chenitef (1500 mètres), Abderrezzak Charik et Mohamed Benyettou (Marathon), Yasser Mohamed Tahar Triki (Triple Saut), Oussama Khenoussi (Lancer du disque) et Zahra Tatar (Lancer du marteau/dames).



Athlétisme

Slimane Moula soutenu après son malaise à Tokyo

Le champion algérien de demi-fond, Slimane Moula, a été victime d'un malaise mercredi, à la veille de sa participation au 800 mètres lors des demi-finales des Championnats du monde d'athlétisme qui se déroulent actuellement à Tokyo. Dans un communiqué officiel publié jeudi, la Fédération algérienne d'athlétisme a exprimé son soutien total à l'athlète, lui adressant ses vœux de prompt rétablissement. Le président de la Fédération et les membres de son bureau exécutif ont affirmé suivre de près l'évolution de son état de santé, tout en soulignant l'importance de son rôle dans le rayonnement de l'athlétisme algérien. Moula, recordman national et multiple champion d'Afrique dans les épreuves de demi-fond, était l'un des grands espoirs algériens pour ces Mondiaux. Cependant, son état physique affaibli a lourdement pesé sur sa performance. Malgré ses efforts pour terminer la course, il n'a pu faire mieux qu'une huitième place avec un chrono de 1:46.82, l'écartant ainsi de la finale. Une contre-performance qui ne reflète en rien son niveau habituel ni son potentiel. Cette mésaventure a suscité un large élan de solidarité au sein de la communauté sportive algérienne. Plusieurs figures du sport et instances officielles ont adressé des messages de soutien à Moula, insistant sur la nécessité de lui accorder le temps nécessaire pour se rétablir pleinement. Pour beaucoup, il demeure un élément incontournable de l'équipe nationale et un symbole d'espoir pour l'avenir. Les observateurs rappellent que Moula avait signé des performances prometteuses ces derniers mois sur la scène internationale, ce qui faisait de lui un sérieux prétendant à une place en finale mondiale.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	38°	38°	36°	39°	42°
Max°	25°	25°	20°	26°	25°

Horaires des prières Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05h04	12h42	16h13	18h52	20h14

28e Congrès de l'UPU

L'Algérie élue membre du CEP

L'Algérie a été élue, jeudi, lors des travaux du 28e Congrès de l'Union postale universelle (UPU), membre du Conseil d'exploitation postale (CEP) pour la période (2026-2029). L'Algérie a «obtenu 129 voix sur un total de 157 pays votants, décrochant ainsi la deuxième place parmi onze sièges accordés à l'Afrique».



Salon international de l'agroalimentaire à Moscou

Les opérateurs économiques algériens rencontrent leurs homologues de différents pays

Des rencontres bilatérales ont été organisées hier en marge de la clôture du 34e Salon international de l'agroalimentaire et des boissons, entre des opérateurs économiques algériens et leurs homologues de différents pays pour examiner les voies de coopération et de partenariat. Les rencontres organisées au pavillon Algérie, ont permis de passer en revue les opportunités de partenariat, d'échanger les expertises, et d'examiner les possibilités d'exportation directe vers le marché russe. Un atelier a été organisé, à cette occasion, avec présentation d'un exposé spécialisé par des experts et opérateurs économiques russes, qui ont présenté une série d'orientations pratiques et apporté des explications sur les aspects réglementaire et logistique, mettant en avant les principales exigences du marché russe ainsi que les perspectives de coopération offertes pour renforcer la présence des produits algériens en Russie.

La dernière journée de cette manifestation a connu une forte affluence vers le stand algérien, ce qui témoigne de l'intérêt des visiteurs pour le produit national. Le stand algérien a enregistré, depuis l'ouverture du Salon, une grande dynamique et une affluence remarquable de visiteurs et de professionnels, ce qui confirme la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux.

Enseignement supérieur

Plus de pouvoir aux directeurs des universités

Dans le cadre du renforcement de l'autonomie de gestion des établissements universitaires, de la gouvernance et de la simplification des procédures administratives, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a signé, jeudi après l'approbation de la Direction générale de la Fonction publique (DGFP), un arrêté portant délégation au directeur de l'établissement universitaire du pouvoir de nomination aux postes de : vice-doyen de la faculté, chef de département et chef de département adjoint au sein de la faculté, directeur adjoint et chef de département à l'institut».

UFC

Lancement des cours à travers les différentes plateformes d'enseignement

L'Université de la Formation Continue (UFC) annonce , le lancement des cours à travers les différentes plateformes d'enseignement pour les étudiants inscrits en première année universitaire 2025-2026, à partir d'aujourd'hui. L'UFC précise que les étudiants peuvent accéder aux plateformes d'enseignement via les liens disponibles sur le site web officiel de l'université https://ufc.dz, en utilisant leur identifiant (année et numéro du baccalauréat) et leur mot de passe (date de naissance). «En cas d'impossibilité d'accéder aux plateformes, l'étudiant peut utiliser le mot de passe : 1012000». Pour les étudiants ayant réglé les frais d'inscription au cours de la semaine dernière, «ces derniers verront leurs comptes activés à partir de demain». Les nouveaux étudiants dans les spécialités master en psychologie scolaire, master en anglais technique management et master en langue anglaise, pourront payer les frais d'inscription au courant de la semaine prochaine.

Mauritanie

Remaniement partiel du gouvernement

La présidence mauritanienne a publié, jeudi un décret portant sur un remaniement partiel du gouvernement, ont rapporté les médias. Le remaniement touche, notamment onze ministères, dont la Justice, la Santé, l'Economie et les Finances, ainsi que l'Agriculture et la Souveraineté alimentaire, ont indiqué les mêmes sources. Le ministre de la Justice, Mohamed Mahmoud Cheikh Abdoullah Ould Boye, quitte le gouvernement après y avoir siégé cinq ans, pendant que Mariem Boidiel intègre pour la première fois l'équipe gouvernementale au poste de ministre de la Fonction publique et du Travail.



MAE

Lancement officiel du service "T@sdik" pour l'envoi de documents via les bureaux de poste

«Le ministère des Affaires étrangères informe les citoyens du lancement officiel du service «T@sdik» qui leur offre la possibilité d'envoyer leurs documents via les bureaux de poste situés dans les chefs-lieux de daïra, en vue de leur certification au niveau du service de l'état civil du ministère des Affaires étrangères, pour leur utilisation à l'étranger». «Ce nouveau service efficace et sécurisé, qui offre la possibilité de suivre les courriers, permet le traitement, le transfert et la distribution des documents destinés à la certification, et déposés par les citoyens au niveau des bureaux de poste situés dans les chefs-lieux de daïra, afin de les transférer au ministère des Affaires étrangères qui, après leur certification, les revoie aux citoyens qui les ont déposés». «Ce service consulaire, fruit d'une collaboration entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Poste et des Télécommunications, représenté par Algérie Poste, s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus consentis par le gouvernement en vue de simplifier les procédures administratives et de rapprocher l'administration du citoyen». «De plus amples informations sont disponibles sur les sites officiels du ministère des Affaires étrangères et d'Algérie Poste».

Poste et des Télécommunications

Une rencontre de concertation avec les créateurs de contenu et les acteurs du numérique bientôt organisée

Dans un post publié sur son compte sur les réseaux sociaux, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a écrit : «En soutien au contenu algérien et en encouragement aux initiatives créatives, j'ai l'honneur d'annoncer l'organisation d'une rencontre de concertation réunissant les créateurs de contenu et les acteurs du numérique, dans un espace ouvert pour l'échange et la construction d'une vision commune qui nous fera tous progresser». Et d'ajouter : «J'aurai l'honneur de superviser cette rencontre aux côtés du ministre de la Communication, afin qu'elle soit une opportunité idoine de dialogue et de travail collaboratif en vue du développement du paysage numérique national». Le ministère de la Poste et des Télécommunications invite tous les créateurs de contenu souhaitant participer à s'inscrire via le formulaire disponible sur le lien :
https://www.mpt.gov.dz/influencer-creator/

Algérie-Hongrie

La 4e session de la commission économique mixte se tiendra en décembre prochain à Alger

La quatrième session de la commission économique mixte algéro-hongroise se tiendra en décembre prochain à Alger. Les préparatifs relatifs à cette session ont été au centre d'une rencontre tenue, mercredi au siège du ministère, entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid et l'ambassadeur de la Hongrie en Algérie, Gabor Levente Szarka, en présence des cadres du ministère.
Les deux parties ont, à cette occasion, évoqué «les préparatifs relatifs à la 4e session de la réunion de la commission économique mixte algéro-hongroise, prévue décembre prochain à Alger, et qui constituera une opportunité pour donner un nouvel élan aux relations de partenariat et de coopération entre les deux pays, ainsi qu'une tribune réunissant les hommes d'affaires en vue d'établir des projets d'investissement, selon le principe gagnant-gagnan». Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de procéder, lors de la prochaine session, à l'activation et à l'actualisation de plusieurs accords de coopération et de partenariat conclus précédemment entre les deux pays, en sus de la proposition de nouveaux programmes de coopération, notamment dans le domaine de la promotion de l'innovation, de l'aquaculture, des forêts, de la recherche scientifique et d'autres domaines d'intérêt commun. La rencontre a, par ailleurs, permis de «passer en revue l'état des relations bilatérales historiques unissant les deux pays, ainsi que les voies et moyens de les renforcer dans les différents domaines, notamment agricole».